

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

**PROPOSITION DE POLITIQUE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

**ATELIER THÉMATIQUE
SOUTENIR LES ARTS, LES ARTISTES ET LA CULTURE
ET FAVORISER LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 2 février 2005, 8 h 30
Centre de consultation publique de Montréal
1550, Metcalfe, 14^{ième} étage

Montréal

TABLE DES MATIÈRES

	MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
5	PRÉSENTATION PAR LA VILLE DE MONTRÉAL	5
	GROUPE-TÉMOIN.....	12
10	PÉRIODE DE QUESTIONS.....	21

15

20 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

25 Bienvenue à cette séance de consultation sur la coopération des acteurs en vue de mieux soutenir les arts, les artistes et la culture et aussi de favoriser le rayonnement international de Montréal. Cet atelier thématique est organisé dans le cadre de la consultation publique menée par l'Office de consultation de Montréal sur le projet de politique de développement culturel présenté par la Ville de Montréal.

30 Je m'appelle Louise Roy, je suis commissaire à temps partiel à l'Office de consultation publique et le président m'a donné le mandat d'assumer la présidence de cette commission. D'ailleurs, je voudrais souligner sa présence ici dans la salle, monsieur Jean-François Viau est là, si certains d'entre vous veulent le rencontrer, il se fera un plaisir de vous parler.

35 Alors, donc, je vous présente immédiatement mes collègues aussi membres de la commission. À droite, madame Judy Gold et à ma gauche, monsieur Louis Dériger. Qui nous assistent dans la démarche de consultation, nos analystes, dont le rôle est pour nous très important, ils sont à l'arrière, à la table à l'arrière de la première table de membres du groupe-témoin, monsieur Jean Lafontant, madame Renée Lescop, madame Stéphanie Espach.

40 Pendant que je suis dans les présentations, je profite de l'occasion pour vous dire que tous nos échanges sont enregistrés par madame Philibert derrière, notre sténotypiste. Donc, tout ce qu'on va se dire aujourd'hui, ça fait partie du dossier public qui est disponible pour les gens qui s'intéressent à la politique culturelle de la Ville de Montréal et donc, les transcriptions seront mises sur le site internet de l'Office et pourront être consultées par tout le monde.

45 Alors, vous le savez, l'administration municipale à la suite du Sommet de Montréal souhaite démarquer Montréal par la culture afin de positionner la Ville comme métropole culturelle à l'échelle mondiale. Le maire Tremblay dans son message d'introduction au projet de politique souligne la valeur ajoutée de la culture, entre autres au chapitre de la cohésion sociale, du dynamisme économique et du tourisme. C'est déjà une chose qui est reconnue par les élus.

50 Par ailleurs, le rapport Bachand et les documents municipaux reconnaissent d'emblée la fragilité des organisations culturelles et l'importance pour elles des enjeux de financement, financement des grandes institutions culturelles, support aux industries culturelles, aux organismes, aux artistes de différentes disciplines ainsi qu'aux formes culturelles émergentes.

55 Alors donc, ce matin, c'est à ça qu'on s'attaque, cette question des moyens envisagés par la Ville et des engagements de la Ville pour soutenir cet ensemble d'individus et d'institutions dont le dynamisme jusqu'à présent a assuré la vitalité culturelle de Montréal. Alors, de son côté, on le sait, l'administration municipale dispose de moyens qui sont limités et le maire a fait un appel à la solidarité de tous pour permettre qu'effectivement on atteigne les objectifs qui fassent

60

de la culture une signature, la signature de Montréal, et qui positionnent Montréal comme métropole culturelle à l'échelle internationale.

65 Alors, le maire a interpellé autant la communauté métropolitaine de Montréal que le secteur privé, la communauté d'affaires, les grands organismes gouvernementaux du Québec et du Canada qui interviennent ou qui ont des juridictions sur le territoire de Montréal.

70 Alors, c'est donc dans ce contexte-là que mes collègues et moi avons souhaité permettre une sorte d'approfondissement si vous voulez de la réflexion autour du thème du soutien aux arts, aux artistes, à la culture et du rayonnement de Montréal. Nous avons invité pour participer à cet exercice-là des gens qui vont nous accompagner d'une manière particulière et qui font partie de ce qu'on appelle notre groupe-témoin. Je vais leur donner l'occasion de se présenter et je leur dis au point de départ : Merci beaucoup, on est très content de votre contribution, que vous ayez accepté de participer avec nous. Monsieur Spickler, voulez-vous commencer ?

75

M. ROBERT SPICKLER :

Robert Spickler, directeur associé au Centre canadien d'architecture et président de la Société des musées de Montréal.

80

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci.

85

Mme DANIELLE SAUVAGE :

Danielle Sauvage, directrice du Conseil des arts de Montréal.

90

M. JESH HANSPAL :

Jesh Hanspal, propriétaire d'une galerie d'art contemporaine, La Fabriq.

Mme LOUISE ROY, présidente :

95

Monsieur Bellerose.

M. PIERRE BELLEROSE :

100

Pierre Bellerose, vice-président à Tourisme Montréal.

Mme ISABELLE HUDON :

Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction par intérim de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain.

105

M. SIMON BRAULT :

Simon Brault, je suis président de Culture Montréal, je suis aussi directeur de l'École nationale de théâtre et vice-président du Conseil des arts du Canada.

110

M. BERNARD LAMARRE :

Bernard Lamarre, président du conseil du Musée des beaux-arts de Montréal, président du conseil du Centre des sciences de Montréal et je vous évite le reste.

115

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci, Monsieur Lamarre. Donc, vous voyez, on a invité des gens qui couvrent plusieurs secteurs et qui vont apporter la richesse de leur expérience à cette discussion.

120

Il y a aussi parmi vous dans la salle des gens qui représentent différents milieux, de financiers, de commerçants, des artistes de différentes disciplines. Alors, notre objectif à nous, c'est de faire en sorte qu'il s'établisse une interaction entre vous tous de telle sorte qu'on puisse peut-être au terme de la discussion voir émerger des stratégies optimales, qui seraient optimales justement parce qu'on sent que la coopération entre les acteurs est prête à se réaliser sur certaines approches, certaines stratégies particulières. Et ce sera à vous de les faire émerger, nous, on est là pour vous entendre et refléter le résultat des discussions.

125

Alors, voilà pour les grands objectifs. Le déroulement en deux mots, dans un premier temps, nous allons entendre de la part des officiers municipaux qui sont ici pour représenter la Ville de Montréal la présentation de la vision de la Ville, et j'en profite pour présenter monsieur Jean-Robert Choquet qui est le porte-parole de la Ville de Montréal. Monsieur Choquet est directeur de la direction développement culturel et bibliothèque ; il aura l'occasion de nous présenter les gens qui l'accompagnent tout à l'heure.

130

135

Alors, une fois que monsieur Choquet aura présenté la vision de la Ville autour des deux axes, je vais demander à 4 personnes du groupe-témoin de réagir autour de 3 sujets : Qu'est-ce qu'on fait actuellement en matière de coopération, sans oublier le financement bien sûr, pour soutenir les arts, les artistes et la culture ? Et quelles sont les forces et les faiblesses des pratiques actuelles ? En même temps, qu'est-ce qu'on pourrait faire qui serait intéressant et qui permettrait soit par des conditions, des préalables ou par des approches nouvelles de faire en sorte que la coopération entre les acteurs soutienne encore mieux les arts et les artistes et donc,

140

que ça nous permette de réaliser notre objectif ?

145 Et là, je vais aller vous chercher des réactions dans la salle. Donc, vous pouvez poser des questions, passer des commentaires, interagir avec à la fois les gens de la Ville et les gens du groupe-témoin.

150 On va s'arrêter pour une pause et, en deuxième partie, on reviendra, on mettra le focus un peu plus sur le rayonnement de Montréal. Dans un premier temps, je vous demanderais de parler plutôt du soutien aux artistes, dans un deuxième temps plutôt du rayonnement et si on n'a pas fini de parler du soutien aux artistes, on traitera les deux thèmes en deuxième partie. Et donc, on va recommencer, trois personnes du groupe-témoin auront l'occasion de relancer le débat, c'est une peu leur contribution, et puis on ira chercher des réactions dans la salle.

155 Je pense que j'ai tout dit. Voilà. Sans plus tarder, je passe la parole à monsieur Choquet.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

160 Bonjour, Madame la présidente. Alors, je vous présente immédiatement les personnes qui m'accompagnent. À ma droite, Paul Langlois qui est à la division de l'action culturelle et des partenariats au Service du développement culturel. À sa droite, Yves Dumas qui est à la division des équipements culturels, toujours au même service, et derrière nous, Marie-Christine Larocque qui est commissaire aux politiques et aux programmes et Alain Pétel qui est commissaire au bureau des festivals. Je souligne également notamment la présence de Michel Demers, qui est responsable des dossiers culturels de l'arrondissement Ville-Marie, peut-être que sa présence va nous être utile aussi ce matin.

170 Alors, je vous présente rapidement les principaux aspects de ces deux axes qui recoupent globalement les chapitres 3 et 4 du document. Donc, tout d'abord quand on parle du soutien aux arts et aux artistes, on pense d'abord au Conseil des arts qui est le principal instrument que la Ville s'est donné depuis 1956 pour s'acquitter de cette tâche, tout au moins en terme de soutien financier.

175 Les éléments qui font partis des engagements de la Ville, il y en a un qui est déjà réalisé qui avait été annoncé depuis longtemps qui était de monter la contribution de la Ville à 10 millions de dollars. Ce bout-là est fait. Dans la politique, l'engagement qui est pris, c'est de poursuivre cet effort, donc, de ne pas revenir à la situation d'avant 2002 où le budget du Conseil avait été gelé pendant plusieurs années. Cela dit, l'ampleur de l'augmentation de cet effort-là à compter de l'an prochain n'est pas mentionnée ; l'engagement est de maintenir et de poursuivre cet effort.

180 Toujours en ce qui concerne le Conseil des arts, régler également une question qui est

pendante depuis la nouvelle ville, c'est-à-dire la question de l'autonomie juridique. Donc, ça fait partie des engagements. De façon complémentaire, l'objectif de l'autonomie juridique est de bien s'assurer que le Conseil dispose des moyens et de la marge nécessaire pour s'acquitter de sa mission. Par ailleurs, une partie de la mission du Conseil, comme de la mission du service corporatif et des arrondissements, c'est de travailler ensemble avec les milieux culturels pour s'assurer que les différentes questions qui doivent être discutées le soient de façon régulière et c'est pour ça qu'on propose dans la politique un mécanisme permanent et c'est pour ça qu'on prend la peine de le mentionner. Ça veut dire que ce n'est pas une réunion de temps à autre, mais que de façon régulière, statutaire, l'ensemble des instances de la Ville avec des représentants culturels vont pouvoir se réunir, un peu dans le même esprit que le comité d'harmonisation l'a fait, pendant plus d'une année pour s'assurer qu'au fur et à mesure où les clarifications sont nécessaires, qu'elles puissent se faire de façon connue et de façon régulière.

En ce qui concerne les grandes institutions culturelles, on aborde en parlant des grandes institutions, comme d'ailleurs des festivals, un autre aspect de la question du financement qui est la contribution de la région en dehors de l'Île.

On fait le constat qu'une partie du retard, une partie importante du retard ou du décalage si on peut dire entre la Ville de Montréal et d'autres grandes villes canadiennes en terme de proportion de financement est probablement liée au fait que la région en dehors de la ville-centre ne contribue pas au financement, particulièrement des grandes institutions et des grands festivals.

Pourquoi les grandes institutions et les grands festivals ? Parce que dans ces cas-là, il est encore plus patent, plus manifeste, que les citoyens qui fréquentent l'OSM ou qui fréquentent les grands festivals, qui fréquentent les Grands Ballets, ou etc., ne sont pas tous des résidents de l'Île de Montréal. Il y en a certainement un peu partout dans la région. En fait, c'est une évidence.

La CMM, non seulement reconnaît, mais finance déjà, tout au moins jusqu'à la fin de cette année, et on a bien confiance que ce soit renouvelé, les institutions scientifiques de la région, les quatre (4) qui sont à Montréal, le Biodôme, le Jardin Botanique, le Planétarium et l'Insectarium de même que le Cosmodôme. Donc, le principe d'une participation de la région au financement d'institutions culturelles au sens large existe déjà pour la culture scientifique, mais n'existe pas pour les arts et la culture en général.

Donc, la politique culturelle annonce que la Ville de Montréal va prendre tous les moyens pour s'assurer que la CMM dorénavant fasse une contribution qui soit significative. Quand on dit tous les moyens, ça ne veut pas dire qu'il y a un blocage systématique de la part de la Communauté Métropolitaine ; au contraire, la Communauté est en train d'examiner la nature de son implication, mais disons que Montréal annonce d'entrée de jeu qu'elle va faire tous les efforts nécessaires pour que cette réflexion se conclut favorablement.

225 Du côté des grandes institutions, on parle donc d'une nouvelle approche de financement et du côté des festivals, la question est un petit peu plus complexe compte tenu que les festivals, ce sont développés particulièrement depuis 20 et 25 ans un peu par vagues successives. Tout d'abord un certain nombre de grands événements et de festivals populaires, ensuite un certain nombre d'événements ou de festivals de nature disciplinaire et plus récemment l'émergence d'un certain nombre de petits festivals et d'événements de la culture alternative ou en émergence.

230 C'est l'ensemble... pour nous, quand on parle de festivals, c'est de l'ensemble de ces événements-là dont on parle et, en ce sens, à la fois on veut s'assurer que le financement augmente tout au moins pour un certain nombre d'événements dont on sait, dont on peut faire la preuve de façon facile qu'ils vont chercher une audience métropolitaine et le fait d'aller chercher un financement de la CMM pour ces grands festivals, de notre point de vue va aider à réduire la
235 pression sur Montréal pour les grands festivals et nous permettre davantage de faire le travail qui doit être fait dans les cas des festivals disciplinaires et des événements de la culture émergente ou des événements dit alternatifs.

240 On pense également que dans le cas des festivals, il y a non seulement nécessité de consolider le financement, mais d'en accroître le rayonnement également compte tenu que dans de nombreuses autres villes, il y a toutes sortes d'initiatives qui sont prises et Montréal doit maintenir son avance à cet égard.

245 En ce qui concerne les équipements, il y a différents aspects qui sont traités. Les équipements à caractère local et métropolitain, on a déjà un mécanisme de financement qui est le résultat des conclusions des travaux du contrat de ville il y a 2 ans. Donc, il y a un forum des équipements culturels qui a été créé en ce qui concerne les équipements de petites et de moyennes tailles, donc, de quelques centaines de milliers de dollars ou de quelques millions de dollars et forum, donc, qui regroupe à la fois les gens du ministère de la Culture et de la Ville de
250 Montréal.

255 L'aspect particulier des ateliers d'artistes est également mentionné. C'est un enjeu qui est grandissant qui va monopoliser beaucoup d'énergie au cours des prochaines années. La Ville s'inscrit clairement dans un engagement qui veut lui permettre de se donner un plan d'action et des outils permettant d'intervenir. Dans le dossier des ateliers d'artistes, il y a déjà une étude qui est en train de se faire actuellement avec nos collègues de l'INRS à cet égard.

260 En ce qui concerne les équipements à caractère national, il y a tout d'abord ceux qui sont particulièrement du côté de la responsabilité de la Ville, on mentionne dans le document particulièrement la question de la Place des festivals et du Planétarium. Planétarium dont d'ailleurs les travaux ont été annoncés récemment. Et en ce qui concerne les équipements nationaux qui sont davantage sous la responsabilité publique des gouvernements, on annonce aussi notre intention de s'assurer tout d'abord que les annonces qui ont déjà été faites au cours des dernières années soient concrétisées en ce qui concerne la salle de l'orchestre

265 symphonique et en ce qui concerne les conservatoires d'art dramatique et de musique.

Également le problème du financement non pas tellement pour ces institutions-là que pour d'autres projets, équipements muséologiques ou autres qui sont sur la table actuellement, cette question doit être examinée d'un certain nombre de points de vue.

270

En ce qui concerne les industries culturelles, ce n'est pas le mandat de la Ville de les financer, ce ne le sera pas plus dans le cas de la politique, mais on identifie quand même d'autres moyens par lesquels la Ville peut apporter sa contribution. Premièrement un élément qui est relativement intangible, mais qu'il est quand même important de mentionner, la bataille qui se fait en faveur de la diversité culturelle dans le cadre de l'Unesco et pour éviter que la culture soit considérée comme une marchandise vise à donner aux pouvoirs publics la possibilité de financer en tout ou en partie des activités culturelles, des activités de nature artistique et culturelle dans leur société, dans leur milieu.

275

280

En ce sens, la Ville s'engage à donner son appui au principe du financement public des industries culturelles puisque celui-ci est indispensable au maintien des entreprises qui en font partie dans le contexte de notre marché. Et ça, ça concerne, quand on parle d'industries culturelles, on parle de cinéma, on parle d'édition, on parle de métiers d'art, on parle de musique populaire, enregistrements, spectacles, etc.

285

Par ailleurs, il y a au moins deux initiatives qui sont prises en terme de soutien aux industries culturelles, la première, et qui existe depuis longtemps, c'est l'existence du Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal, et, contrairement à ce qu'on pourrait penser en lisant les journaux, ce bureau ne s'occupe pas essentiellement des tournages étrangers à Montréal puisque 72% de l'activité audio-visuelle à Montréal est le fait de producteurs de cinéma et de télévision locaux.

290

Évidemment la question des tournages étrangers est une préoccupation quand même compte tenu de son impact économique et de son impact sur le rayonnement également et en ce sens, la Ville est en situation de leadership dans une réflexion globale qui s'est faite, qui s'est faite et qui est en train de se concrétiser depuis le 29 novembre dernier au moment du forum du cinéma et de l'audio-visuel.

295

Dans le même esprit d'appui au milieu, l'ADISQ a proposé au Sommet de Montréal de développer un projet urbain qui s'appelle le Quartier des spectacles qui visait à favoriser la promotion de l'ensemble des salles de spectacles de ce quartier. Le Sommet a donné son appui au projet, la Ville également par la suite, concrètement, mais en le faisant évoluer vers un projet dont l'objectif est de concilier à la fois les besoins de l'industrie du spectacle, mais celui aussi des autres détenteurs d'intérêt, y compris des autres composantes des milieux culturels de ce quartier et évidemment de la population locale. Et ça s'est concrétisé par la création du partenariat du Quartier des spectacles qui vise à ce que ce quartier se développe non pas

305

310 simplement entre certains fonctionnaires de la Ville et certains propriétaires de salles, mais que ça se fasse d'une façon plus large, d'une façon plus ouverte en essayant au maximum de concilier les intérêts de tout le monde. On pourra y revenir évidemment.

315 En ce qui concerne l'innovation, la relève et l'émergence, tout d'abord il est important de mentionner, et ça, c'est un constat que les gens du milieu connaissent déjà, mais qu'il est important de faire connaître aux Montréalais, que Montréal se caractérise par son avant-garde artistique et son effervescence culturelle et qu'en cela, elle se démarque d'autres villes de sa taille qui aspirent au statut de métropole culturelle mais dont l'activité est davantage marquée par des créneaux traditionnels et par la diffusion de créations venues d'ailleurs.

320 À partir du moment où on reconnaît que la création est un processus continu et que tout ce qui s'appelle relève, émergence et création de toute nature, d'abord, on doit tout d'abord en nommer, en souligner l'existence et la richesse et par la suite, on doit trouver les moyens et ce n'est pas que la responsabilité de la Ville, mais la Ville se reconnaît une responsabilité là-dedans de la soutenir, de l'appuyer. Dans certains cas, c'est simplement en laissant les choses aller, puis en essayant de ne pas nuire ; dans d'autres cas, c'est en trouvant des moyens concrets avec le milieu pour... des fois, c'est des petites choses qu'on peut faire pour aider, mais ce que la Ville fait dans ce document-là, c'est qu'elle s'inscrit en décidant d'abord de nommer les choses et par la suite, en faisant savoir qu'elle est ouverte à toutes sortes de collaborations pour essayer de maintenir et de favoriser le développement de ce milieu de la création.

330 C'est d'ailleurs... quand on parle de mécanisme administratif permanent tantôt, c'est tout à fait le genre de question, comme d'ailleurs celui de la cyberculture qui pourrait être discuté de façon régulière dans le cadre d'un mécanisme de concertation permanent. Dans le cas de la cyberculture, encore là ceux qui y sont actifs le savent déjà, mais il est important aussi de faire savoir à l'ensemble des citoyens que Montréal est déjà un lieu important de la cyberculture à l'échelle mondiale pour toutes sortes de raisons qu'on mentionne dans le document.

340 Comme dans le cas de l'émergence et de la relève tantôt, il s'agit de sujets sur lesquels clairement nous n'avons pas toutes les réponses, c'est absolument clair, évident, mais nous identifions déjà un certains nombres de pistes et nous nous inscrivons dans une volonté de travailler au développement de cette partie de la culture ou des milieux culturels qui sont liés à la cyberculture. Dans ce sens-là, l'engagement qui est mentionné là est de nature générale, mais par la suite quand on va faire le plan d'action qui découle, on va devoir préciser et développer tout ça et évidemment la consultation publique dans laquelle on est actuellement, on souhaite qu'elle puisse nous aider à préciser, à clarifier et à enrichir cette réflexion-là.

345 En ce qui concerne l'autre axe, le rayonnement, il est présent surtout dans le chapitre 4, *Montréal, métropole culturelle ici et ailleurs*. On aborde tout d'abord la question du dialogue des cultures en commençant par une affirmation qui est évidente, mais comme toutes les évidences, c'est bon de les répéter et de les clarifier. Le rôle important de la langue française non

350 seulement évidemment compte tenu que c'est la langue commune, mais également son rôle en
 terme de lien avec la création, avec la différenciation de Montréal avec son côté distinctif, avec
 l'aspect où la Ville se démarque au plan culturel. Cette importance, on tient à la mentionner, on
 tient aussi à rappeler que le fait que la langue française soit la langue commune n'est pas un
 obstacle à l'utilisation ni de l'anglais, ni d'autre langue, mais que c'est quand même un élément
 central du développement culturel particulier de Montréal et du Québec.

355 La Ville a choisi de faire savoir dans le cadre de cette politique qu'elle confirmerait sa
 propre politique linguistique dans un avenir relativement rapproché, d'ici l'an prochain
 probablement. Cette politique existe déjà de fait, mais elle sera clarifiée par écrit au cours des
 prochains mois et s'inspirera des mêmes principes qui sont mentionnés ici.

360 Dans la question du dialogue des cultures, il y a évidemment aussi la question des
 relations interculturelles, des relations avec les nouveaux arrivants en particulier et aussi avec les
 anciens arrivants puisque la dimension multiethnique et jusqu'à un certain point cosmopolite de
 Montréal n'est pas un phénomène récent. Ce qu'on mentionne dans ce document, c'est que tout
 365 d'abord dans un premier temps, on est passé du multiculturalisme à l'interculturalisme.

Ces mots-là au Québec, au Canada, sont codés, le multiculturalisme étant la vision
 fédérale et l'interculturalisme, la vision québécoise. Une fois qu'on a dit ça, ce sont également des
 termes qui veulent dire quelque chose et la citation du chercheur britannique Richard Landgreen
 nous est apparue particulièrement pertinente peut-être justement parce qu'il n'est ni québécois ni
 370 canadien, parce que c'est quelqu'un d'ailleurs qui explique en quelques lignes très bien comment
 la réalité multiculturelle doit évoluer vers l'interculturalisme si on veut à la fois non seulement
 valoriser chaque citoyen et sa culture d'origine, mais également favoriser un rapprochement, ce
 qui est bien le rôle d'une ville, d'une société urbaine.

375 Donc, depuis un certain nombre d'années, on évolue du multiculturalisme vers
 l'interculturalisme. On pense que, dans un deuxième temps, on doit évoluer de l'interculturalisme
 vers une forme plus profonde d'inclusion, donc, à la fois tout en respectant la réalité culturelle de
 chacun, travailler à ce que... et c'est particulièrement vrai dans les dossiers culturels, à ce que
 380 chaque citoyen puisse participer à la culture commune non seulement en la consommant, mais
 également en l'enrichissant. Cette culture commune-là, c'est une culture qui est évidemment
 continuellement en évolution dans le même sens que la société montréalaise elle-même.

385 Il s'agit d'une question dont on peut se dire que si quelqu'un avait la solution parfaite, il
 serait certainement déjà millionnaire et plus. Ce qu'on annonce là-dedans, c'est que la Ville a déjà
 fait un certain nombre de choses, travaille de près avec le milieu et va continuer à le faire, mais
 dans ce cas-là, je vais me permettre de lire au long l'engagement, parce qu'on a bien pesé chaque
 mot, en tout cas c'est ce qu'on a essayé de faire. *«Consciente que l'inclusion est l'un des grands
 défis, l'un des plus grands défis de Montréal, la Ville s'engage à promouvoir une*

390 *approche plus englobante de l'interculturalisme à la fois axée sur le partenariat avec des*
organismes culturels et davantage en appui aux arrondissements qui sont les premiers
responsables des services culturels offerts aux citoyens. De plus, compte tenu de l'importance
des enjeux liés au dialogue des cultures, la Ville poursuivra une réflexion à ce sujet avec l'aide des
 395 *citoyens et des organisme culturels qui participeront à la consultation publique et en mobilisant ses*
propres instances administratives et consultatives.»

En ce qui concerne l'accueil et le rayonnement, au cours des travaux qui ont mené à l'élaboration de cette politique, et ces travaux-là se sont échelonnés sur plusieurs années en incluant les travaux du rapport Bachand, un des constants qu'on ne peut pas ne pas faire, c'est
 400 que autant nos compagnies artistiques sont très présentes à l'étranger, autant la difficulté de réciprocité risque... crée plusieurs difficultés. Premièrement, c'est une perte de richesse culturelle pour l'ensemble des citoyens de mieux connaître ce qui se fait ailleurs et également d'une façon assez pratico-pratique, ça risque de nuire, ça risque de rendre plus difficile justement la présence
 405 de nos artistes à l'étranger puisque de façon générale sans que ce soit complètement arithmétique, on visite autant qu'on est visité, et c'est vrai dans nos vies personnelles comme c'est vrai à l'échelle internationale. Et si cette espèce de protocole, si on peut dire, n'est pas respecté, nous risquons d'en faire les frais.

Ce n'est pas une question que la Ville peut régler seule, certainement pas, et ce n'est pas
 410 une question dans laquelle on est en situation de leadership ; ça relève davantage des Conseils des arts au niveau des gouvernements. Cela dit, tout ça se passe à Montréal et dans le cadre d'une politique culturelle, ce qu'on dit dans notre document, c'est que nous sommes conscients de cette difficulté, qu'il y a certainement des choses qu'on peut faire pour aider, de différentes natures, on en mentionne quelques-unes dans l'engagement, mais on mentionne surtout qu'on veut faire
 415 partie de la solution et qu'en ce sens-là, on est prêt à être interpellé là-dessus.

La culture, signature de Montréal - j'achève, Madame la présidente - ce n'est pas un aspect majeur de cette politique-là, mais c'est un aspect majeur du rayonnement de Montréal. Je dis que ce n'est pas majeur dans un seul sens, c'est que Tourisme Montréal a déjà depuis
 420 quelques années pris en charge en partie cet aspect-là en faisant ses propres recherches ; donc, ce qu'on mentionne là, ce n'est pas un élément de nature idéologique. On pourrait souhaiter que, mais le fait est qu'on commence déjà à présenter Montréal de toutes sortes de façons par le biais de Tourisme Montréal et également par l'ensemble de nos ambassadeurs à l'étranger, mais qui sont entre autres beaucoup culturels.

Ce qu'on dit, c'est qu'on veut que la Ville elle-même soit davantage consciente de ça et que certains milieux, notamment les milieux d'affaires qui commencent à se sensibiliser à la question le soient davantage, puisque tout ce qui tourne autour de la culture, du savoir, de l'innovation, de la créativité, c'est un créneau qui est extrêmement porteur et extrêmement fort
 430 pour l'avenir de Montréal. On est beaucoup plus là-dedans qu'on est dans la finance, dans

l'industrie, etc. Donc, il faut que ça se reflète par des symboles et par la signature de Montréal.

435 En dernier lieu, la diversité culturelle, encore là, ce n'est pas nécessairement un sujet récent, c'est une bataille qui a été enclenchée par des Montréalais d'abord, le siège social de la coalition pour la diversité culturelle qui a maintenant fait des petits dans une vingtaine de pays est
440 situé au coin de Laurier et Esplanade à Montréal, ce n'est pas rien, et cette bataille-là premièrement est un symbole, est une bataille commune qui est financée à la fois par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, par le gouvernement français également et qui est en train de faire des petits un peu partout dans le monde.

445 Il y a des discussions majeures qui vont se faire l'automne prochain dans le cadre des travaux de l'Unesco et peu importe si on arrive tout de suite à un résultat, souvent les choses sont un peu longues, pour nous, il est important symboliquement que cette dimension-là soit mentionnée dans la politique parce que si cette bataille se soldait par un échec, et il est loin d'être certain qu'elle soit gagnée ou même tout au moins neutralisée, ça aurait des conséquences
450 majeures, dramatiques pour la capacité des pouvoirs publics d'intervenir.

455 On peut trouver que les pouvoirs publics n'interviennent pas assez, mais ils interviennent quand même de façon substantielle déjà. Cette capacité-là, non seulement financière, mais réglementaire et législative, pourrait être entravée et on pense important que les Montréalais soient conscients de cette bataille-là et appuient non seulement la bataille, mais s'assurent d'être conscients des conséquences que ça peut avoir si c'est gagné ou si c'est perdu.

455 Alors, voilà, Madame la présidente, en très très très rapidement ce qu'il y a là-dedans.

Mme LOUISE ROY, présidente :

460 On aura l'occasion d'y revenir, j'en suis sûre. Merci, Monsieur Choquet. Alors, je vais demander maintenant à 4 personnes de notre groupe-témoin de réagir à la présentation de monsieur Choquet, mais sous l'angle des pratiques actuelles de coopération en vue de soutenir les arts, les artistes et la culture.

465 Alors, quelles sont les forces et les faiblesses de ce qu'on fait actuellement ? Est-ce qu'il y aurait des conditions qui favoriseraient une meilleure coopération et s'il y a des voies d'avenir, ils ouvrent le débat là-dessus. Monsieur Simon Brault, s'il vous plaît.

M. SIMON BRAULT :

470 Madame la présidente, sur tous les tons et toutes les tribunes depuis sa création, Culture Montréal a beaucoup insisté à la fois sur le contenu d'une éventuelle politique culturelle et aussi sur la démarche qui doit y mener. Je dois dire d'entrée de jeu que sur le plan du contenu, ce qui vient d'être présenté par Jean-Robert Choquet, même si je vais apporter beaucoup de bémols, je

trouve qu'il y a un progrès immense évidemment déjà dans le discours de la Ville, c'est encourageant. Sur le plan du processus, je dois dire aussi que l'Office dans toute sa planification, son organisation, la tenue des rencontres cette semaine, fait un travail exemplaire.

Cela dit, je pense que c'est important, puis mon intention ce matin est d'être plutôt ouvert et candide, c'est important de réaliser qu'on ne fera pas une métropole culturelle en cachette sans que personne ne s'en aperçoive. C'est l'ambition centrale de cette politique, on parle de métropole culturelle, on parle de métropole culturelle de calibre international, et il me semble que quand on a fini de lire ce qui est présenté, on a beaucoup beaucoup d'interrogations à se poser. Parce qu'une métropole culturelle, ça demande une coopération des acteurs, bien sûr, mais ça demande d'abord et avant tout une mobilisation exceptionnelle, massive, constante, continue de ressources financières, humaines, de volonté politique.

Montréal ne peut pas se déclarer ou se penser ou se projeter comme métropole culturelle en additionnant un certain nombre de mesures timides et en proposant que tout le monde travaille ensemble pour y arriver. Quand on regarde la situation sur le plan international, sur le continent ou au Canada, ce qu'on réalise, c'est qu'il n'y a aucune ville qui est capable dans l'état actuel, surtout au Canada, dans l'état actuel de notre constitution et de notre financement des villes, il n'y a aucune ville qui est capable d'atteindre l'objectif d'être une métropole culturelle sans qu'il y ait une volonté extrêmement forte des niveaux de gouvernements supérieurs.

Montréal est dans une situation difficile, c'est-à-dire sur ce plan-là, parce que sur le plan politique au Québec, il y a vraiment une incompréhension, une espèce d'atavisme dans la vision, dans la dynamique entre Montréal et les régions. Cette dynamique constante, cette mauvaise compréhension est extrêmement pénalisante parce que sans qu'il y ait, comme je le dis, des gestes d'éclat au niveau de financement continu, de financement ciblé, d'investissement, il n'y aura pas moyen de faire décoller Montréal et d'atteindre un niveau respectable de métropole culturelle.

Dans le cas d'Ottawa qui dépense beaucoup d'argent en culture dans le sens large du terme, c'est clair aussi que Montréal est beaucoup moins dans l'écran radar comme ville de culture qu'elle l'était même il y a 10 ans. Et c'est beaucoup lié à toutes sortes de décisions, à toutes sortes de mouvements et notamment à l'ambition de Toronto de jouer ce rôle de métropole culturelle à l'échelle nord-américaine. Cette ambition dans le cas de Toronto est accompagnée d'une politique culturelle qui ressemble beaucoup plus à un plan d'affaires ; elle est basée sur une notion de coopération affairiste et elle est accompagnée d'investissements majeurs, à côté desquels ce qu'on propose pour Montréal est extrêmement timide et extrêmement difficile à croire.

Tout ça pour dire, puis c'est probablement l'essentiel de mon message, si Montréal veut être une métropole culturelle, il faut que la Ville se saigne. Je suis sérieux là-dessus. Il faut que la Ville elle-même pose des gestes, même si elle n'a pas les moyens de ses ambitions, elle doit poser des gestes, elle soit jouer un rôle sur le plan de ses investissements, sur le plan du traitement du Conseil des arts, sur le plan du traitement de dossier comme la Grover, des gestes

515 qui sont sur le plan symbolique, sur le plan économique, sur le plan de la prise de parole, extrêmement puissants. Pas timides, puissants. Et ça, c'est clair que c'est quelque chose qui est extrêmement important quand on parle dans toute la politique culturelle, ce rôle de leadership de la Ville, c'est un rôle de leadership qui ne peut pas souffrir d'exception et le niveau de conviction des politiciens et des décideurs va être une grande question.

520 En ce qui concerne la coopération, je pense que si on fait l'évaluation à Montréal, je pense que Montréal est dans une situation où sur le plan de la cohésion des milieux culturels, cette ville souffrait d'un déficit de cohésion, de cohérence, d'unité dans ses milieux culturels un déficit important. Je pense qu'au cours des dernières années avec la démarche autour du Sommet de Montréal en particulier, cette cohésion-là, ce déficit-là est en train d'être rattrapé, doucement, les choses sont très loin d'être parfaites et exemplaires, mais je pense qu'il y a un travail continu qui doit être fait. C'est une question extrêmement importante, il faut que le milieu culturel montréalais soit capable de temps à autre de s'entendre sur des choses qui sont prioritaires pour les défendre, pour parler d'une seule voix pour intervenir à défaut de quoi encore une fois, la division profite à tout ceux qui veulent que rien ne se passe.

530 Je pense qu'au niveau du rapport avec les gouvernements, et je veux juste dire un mot, je pense que c'est inévitable que dans la quête de créer une métropole culturelle, il y ait un certain nombre de tensions qui existent au sein des milieux culturels qui vont s'accroître, on le voit déjà. On voit déjà par exemple dans mon milieu, dans le milieu du théâtre, on voit déjà une tension entre les artistes, les organismes producteurs, ces tensions économiques vont être de plus en plus fortes, elles existent dans la Ville, il faut surtout les noter, les comprendre et agir par rapport à ces tensions-là. Elles existent dans le débat sur le Quartier des spectacles, elles vont exister partout parce qu'un des grands enjeux de Montréal, ça va être de conserver sa diversité, sa capacité de production surtout du côté de la production en art contemporain, de la conserver et de la développer et ce n'est pas évident dans les interventions qui sont faites pour essayer de métropoliser Montréal sur le plan culturel.

545 Je veux dire aussi qu'en ce qui a trait au fossé entre le secteur public et le secteur privé, et c'est un vrai fossé, ce fossé-là est extrêmement profond à Montréal, beaucoup plus profond que dans les autres villes d'Amérique du Nord et ce fossé-là commence aussi à être comblé. C'est depuis quelques années qu'il commence à y avoir des discours sur l'importance de la culture qui s'adressent plus spécifiquement au milieu des affaires et qui commandent ou qui demandent une intervention et des gestes concrets de la part du milieu des affaires. Mais il faut voir qu'il y a très loin de la coupe aux lèvres et que même si ça, c'est commencé, évidemment ça doit être continué.

550 Je pense que c'est important qu'il y ait à la fois une demande d'implication des milieux culturels, mais qu'il y ait aussi, en même temps qu'on le fasse, une explication constante aux milieux d'affaires des particularités de Montréal sur le plan de sa richesse culturelle parce que les modèles d'intervention du secteur privé face au milieu culturel sont des modèles qui sont assez rigides, qui sont assez traditionnels, qui ont tendance, et là, l'exemple de Toronto est intéressant, qui ont tendance à renforcer un certain nombre de pratiques culturelles,

un certain nombre d'habitudes culturelles qui ne sont pas nécessairement celles qui doivent absolument être renforcées pour que Montréal continue sur sa dynamique culturelle.

Mme LOUISE ROY, présidente :

560

Monsieur Brault, est-ce que je peux vous demander de conclure ?

M. SIMON BRAULT :

565

Oui, je conclus en disant simplement que l'objectif de faire de Montréal une métropole culturelle est un objectif qui m'apparaît important, qui ne m'apparaît pas être vraiment celui dont on discute dans la politique culturelle dans son état actuel.

570

Je pense que ce qui est proposé, ce qui est mis sur la table comme la ville, ça peut conduire éventuellement à une stratégie de métropole culturelle, mais c'est définitivement beaucoup trop modeste. La coopération des acteurs est une coopération à mon avis qui doit être basée sur partager une vision commune où on veut aller. Merci.

Mme LOUISE ROY, présidente :

575

Merci, Monsieur Brault. Madame Sauvage.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

580

Évidemment, le Conseil des arts de Montréal est au cœur de la question dont on parle ce matin, le soutien aux arts, aux artistes et à la culture, puisque c'est précisément notre mandat avec nos programmes de subventions, nos programmes de tournées, le grand prix qui récompense chaque année l'excellence, la Maison du Conseil des arts qui n'est pas un programme comme tel, mais qui, avec ses cinq studios de répétition en danse, théâtre et musique offre un outil merveilleux aux jeunes compagnies.

585

C'est sûr que le Conseil joue un rôle important. En 2004 par exemple, on a versé 8 251 680 \$ à quelques 280 organismes. Alors, on peut dire que c'est un bilan positif surtout depuis 2 ans où la Ville nous a consenti des augmentations de budget. Parce que le budget du Conseil des arts, comme tout le monde le sait, a été gelé pendant 11 ans jusqu'en 2003.

590

Cela dit, des enjeux majeurs auxquels on doit faire face, il y a des forces, mais des faiblesses énormes dans ce milieu. L'appui à la relève et l'émergence dont la politique culturelle fait grand état, oui, nous avons accueilli au cours des deux dernières années avec les augmentations de budget une trentaine de nouvelles compagnies, de jeunes compagnies, mais c'était des compagnies qui depuis 10 ans n'avaient pas accès aux fonds du Conseil. Donc, ça fait 10 ans qu'elles étaient classées dans le secteur qu'on peut appeler relève et émergence,

595

mais quand ça fait 10 ans qu'on travaille, 10, 15 ans qu'on travaille, on n'est plus vraiment la relève.

600

Alors, il y a encore des dizaines et des dizaines de compagnies, de créateurs qui appartiennent au domaine de la relève et de l'émergence et qu'on n'a pas vraiment encore les moyens d'accueillir parce qu'il y a aussi l'appui aux grandes institutions. Alors, si on prend les nouveaux fonds dont on dispose pour accueillir des dizaines de nouvelles compagnies, qu'est-ce qui se passe avec les grandes institutions ?

605

C'est tout un défi de calibrer notre appui à ces organismes qui sont quand même importants, qui sont des moteurs de développement dans la ville, qui servent d'incubateurs, de formateurs, qui évidemment contribuent au rayonnement international de Montréal ; alors, il faut pouvoir équilibrer notre appui à ces grandes institutions pour lesquelles on n'a absolument rien fait depuis 15 ans. Il faut le dire, le budget des grandes institutions, le budget de subventions accordé par le Conseil aux grandes institutions non seulement ne s'est pas accru depuis 15 ans, mais il a même diminué. Il y a des institutions comme le Musée des beaux-arts de Montréal à qui on a retiré 50 000 \$ au cours des dernières années, c'est la même chose avec Les Grands Ballets Canadiens, pour pouvoir dans la période de gel essayer de faire quand même un petit peu plus pour les petites et moyennes entreprises.

610

615

Donc, la question des grandes institutions demeure majeure. Si on pense à la CMM pour une solution, c'est bien, mais c'est clair que la CMM à elle seule ne pourra pas venir combler le déficit qu'il y a là.

620

Il y a aussi la question la question de l'appui aux lieux de diffusions. Il y a des programmes pour l'immobilisation, mais il n'y a aucun programme pour aider le fonctionnement des lieux de diffusion. Actuellement à Montréal, ni à la Ville, ni au Conseil des arts, on peut faire quelque chose pour ces gens-là. Ça tombe vraiment entre deux chaises. Il y a des endroits comme l'Usine C pour ne nommer que celui-là qui sont en grande difficulté et qui ne peuvent faire appel ni à la Ville, ni au Conseil des arts pour subvenir à leurs besoins.

625

Une autre question majeure dont il faudra parler beaucoup, c'est l'inclusion des artistes, des publics issus des communautés culturelles. Au Conseil des arts, on a fait cette année une journée de concertation sur cette question qui a donné lieu à la mise en place d'une délégation culturelle composée d'une trentaine de personnes oeuvrant dans les milieux, dans les communautés culturelles, les artistes et des petites compagnies. Cette délégation travaille fort, c'est une délégation indépendante du Conseil, je tiens à le souligner, mais ils ont comme mandat de trouver des pistes de solution et de les présenter au Conseil des arts, mais aussi à tout autre gouvernement ou organisme qui serait susceptible de les aider à réussir cette inclusion parce que c'est clair qu'on ne peut pas passer à côté de cette question-là.

630

635

Un autre enjeu, c'est l'appui aux grands événements. Depuis un an, Montréal a perdu le

640 Festival international de la nouvelle danse ; je pense que c'est une perte majeure non seulement pour le milieu de la danse, mais pour l'ensemble de la création à Montréal. Il va falloir trouver des solutions. On a parlé des festivals, c'est sûr qu'on va faire une concertation ; d'ailleurs cet après-midi, il va y avoir une première rencontre à la Ville entre le Conseil des arts et le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie sur cette question des festivals.

645 Il y a de très nombreux nouveaux festivals. Jean-Robert Choquet a parlé des différents âges des festivals, mais il a oublié l'arrivée de tous les festivals ethnoculturels, le Festival du monde arabe est un joueur majeur dans cette catégorie, mais il y en a beaucoup d'autres et encore une fois, ces festivals tombent dans le vide pour le moment. Donc, il va falloir s'en occuper.

650 Pour tout dire, il y a un financement chronique et la coopération des acteurs va être très très importante. Parmi ceux-ci, on a parlé de la CMM, oui, mais il y a aussi les autres niveaux de gouvernement, les conseils des arts, mais aussi les ministères à Québec et à Ottawa qui vont devoir, comme l'a dit Simon, s'occuper un petit peu plus de Montréal. Il y a les milieux d'affaires. Il faut lutter contre les préjugés. Les milieux d'affaires, vous savez, n'hésitent pas du tout, enfin, ils ne posent aucune question quand on subventionne à coût de milliards des entreprises comme Bombardier ou Ubisoft, enfin, ou l'industrie du porc, toutes les grandes entreprises, les grandes industries sont financées par les gouvernements, mais quand vient le temps de financer de la culture, on *spot*, on pose beaucoup de questions.

655 Je pense, j'ai toujours sur le cœur l'histoire du Festival international de la nouvelle danse : ça prenait 300 000 \$ pour sauver le festival, puis le secteur privé n'a pas été capable de venir à la rescousse du festival.

660 Il faut aussi interpeller les médias, les médias qui malheureusement donnent toute la place à ceux qui prennent des grosses annonces dans leurs journaux. Hier dans *La Presse*, Pierre Foglia a fait un petit article que je trouve intéressant parce qu'il parlait de la dictature du divertissement, il dit : «Si vous voulez parler d'une dictature, parlez donc de celle du divertissement qui draine tout le fric, toute la pub, toutes les attentions, toutes les énergies, tout le talent aussi, celle qui ne laisse rien à l'autre culture, l'autre culture qui s'arrache aux pesanteurs de l'attendu, du contenu et de la tradition, cette culture-là est réduite à des salles, des écoutes et des tirages confidentiels.»

670 Alors, je pense qu'il y a un très très gros effort à faire auprès des médias pour qu'ils donnent plus de place à la culture que nous défendons tous ici aujourd'hui.

Mme LOUISE ROY, présidente :

680 Merci beaucoup, Madame Sauvage. On reviendra sur plusieurs des points que vous avez soulevés. Monsieur Lamarre, à vous de nous parler de la contribution du secteur privé,

vous qui êtes peut-être au milieu des deux, entre le public et le privé.

M. BERNARD LAMARRE :

685

Quand monsieur Brault a dépassé son temps, ça me faisait plaisir, je vais abrégé le mieux. Alors moi, je vais vous parler du Musée des beaux-arts parce que c'est l'organisation que je connais le mieux. Ça été fondé en 1860 et puis en 1975, on a fait un PPP ; on était les premiers à faire des PPP je pense, parce que là, c'est le privé qui a approché le public pour avoir une entente ensemble.

690

695

Je dois vous dire que pour nous autres, on passe des périodes excessivement difficiles parce que depuis 1993, le gouvernement nous a coupé notre budget de 3 millions par année, notre budget de subvention ; alors, on a graduellement graduellement graduellement diminué nombre de personnes : on a fait 90 mises à pieds sur un personnel de 250, c'est pas mal de mises à pied.

700

Là, on est rendu presque à bout de souffle malgré qu'on se finance 50/50. À part le CCA, je pense qu'on est le seul musée au Canada où on a autant de financement qui nous vient du privé. Si on regarde l'Ontario, AGO, ces grands musées-là, ou le Glenbow à Calgary, en fait le privé ne finance que 20% à 30% vraiment dans le bout où le capitalisme est le plus fort.

705

Donc, pour nous, c'est un problème énorme et il va falloir trouver une solution. Malgré tout, au contraire de monsieur Brault, nous, par exemple, le privé nous a toujours aidé considérablement. Toutes nos œuvres d'acquisition, nos œuvres d'art, se font par des fonds privés, soit par des donations en œuvres ou par des donations en comptant. Puis, en fait, le Musée des beaux-arts, on a un budget qui est assez fort, mais même si la contribution du Conseil des arts n'est que de 1.5% de notre budget total, c'est 18% de notre déficit anticipé. Alors, on a bien besoin quand même de cette subvention-là.

710

Enfin, le Musée des beaux-arts, c'est une des organisations internationales ici à Montréal. La plupart de nos expositions sont organisées maintenant soit avec les musées internationaux comme l'Hermitage ou le Louvre à Paris ou le Metropolitan à New York et tout ça et puis on attire à peu près sur les 600 000 personnes qui viennent nous visiter à chaque année, des personnes payantes, 25% sont des touristes. Alors, déjà, ça fait comme 120 000 à 150 000 touristes par année qui viennent pour nos expositions. On pense, donc, qu'on aurait droit à demander au gouvernement du Québec de reconsidérer un petit peu ses façons de voir à notre financement.

715

720

En fait, nous ce qu'on demande à la Ville de Montréal, on l'avait demandé dans le temps pour le Centre des sciences et on le demande pour le Musée des beaux-arts, c'est de l'appui, de l'appui et de l'appui plutôt que des fonds. Les fonds, on en a besoin comme je disais tantôt pour combler un peu nos déficits, mais en fait, ce qu'on a besoin, c'est un support

constant de la Ville vis-à-vis nos demandes à Québec ou à Ottawa.

725 Là, on a un problème avec nos œuvres d'art, on voudrait trouver une façon que la fiscalité permette à un donateur de donner ses œuvres immédiatement, mais de les livrer seulement à son décès ; en fait, ça ne coûterait pas plus cher au gouvernement parce que ce qu'il y aurait comme reçu, c'est la valeur présente, mettons, de la valeur marchande de ces œuvres, donc, si quelqu'un nous donne à l'âge de 40 ans une œuvre qui vaut 100 000 dollars commercialement, bien, il aurait seulement droit à peu près à 50% en reçu d'impôt.

730 Mais pour nous, on pense qu'on a perdu des collections ici à Montréal à cause de ça parce que quand, juste un exemple, la collection Cummings où le bonhomme est mort à 102 ans, il aurait été prêt mettons à nous donner de son vivant, mais quand il est mort, les petits enfants se sont arrangés pour vendre la collection ailleurs. Donc, pour nous, c'est un problème énorme de laisser filer entre nos doigts ce genre de choses-là, ce genre d'attitude-là.

735 Aussi, je voudrais dire que le Musée des beaux-arts est à peu près ici à Montréal quand on le compare aux autres musées canadiens, c'est le plus multiethnique par excellence ; en fait, à nos séances du conseil d'administration, on parle indifféremment en français et en anglais et on ne se répète pas, ça fait que chacun parle dans sa langue, mais doit comprendre la langue de l'autre ;
740 déjà en comprenant la langue de l'autre, on comprend la mentalité de l'autre et puis ça nous permet d'avoir une attitude qui est beaucoup plus pluraliste que ce que je peux voir ailleurs dans les autres musées.

745 Et puis un dernier point que je voudrais faire au point de la culture, la culture, c'est 13% du produit national brut. Ça fait qu'en fait, on devrait quand même... madame Sauvage venait là-dessus tantôt, il est sûr et certain que c'est une industrie, la culture, qui vaut la peine qu'on s'y arrête et qu'il y ait aussi des supports gouvernementaux.

Mme LOUISE ROY, présidente :

750 Merci beaucoup, Monsieur Lamarre. Alors, je vais donner la parole à monsieur Hanspal. Il va nous donner le point de vue de l'artiste, de celui qui accueille les artistes.

755 J'inviterais ceux qui veulent intervenir à se manifester, d'accord. Alors, vous attirez mon attention ou l'attention de madame Gold si jamais je suis prise ailleurs. Il y a deux personnes dans la salle qui auront des micros pour aller chercher vos questions, vos commentaires, Benjamin qui est là et Alexis qui est juste derrière, et on va commencer, donc, les échanges et les discussions. Il y a plusieurs éléments qui ont été soulevés jusqu'à maintenant, n'oubliez pas, notre thème, c'est la coopération des acteurs pour mieux assurer le support aux artistes.

760 Allez, Monsieur Hanspal.

M. JESH HANSPAL :

765 Merci, Madame la présidente. Pour commencer, je vais juste vous expliquer qui nous sommes exactement parce que nous sommes très différents de la plupart des représentants qui sont ici dans le groupe-témoign.

770 Nous sommes une petite galerie d'art contemporain à Notre-Dame-de-Grâces. Nous avons comme un budget opérationnel de 2100 \$ par mois ; il y a plus ou moins un employé qui est moi et 3 autres partenaires qui travaillent dans d'autres capacités.

775 Pour nous, quand on parle de soutenir les arts à Montréal, pour nous, c'est lié à deux choses principalement. La première, c'est vraiment d'encourager, parce que nous sommes une entreprise, nous ne sommes pas un centre d'artistes, nous sommes un petit commerce, et c'est de supporter et d'encourager des gens dans les quartiers, dans la ville, de penser plus à mettre de côté un pourcentage de qu'est-ce qu'ils gagnent pour acheter des œuvres d'art. L'autre défi pour nous, c'est vraiment d'aider à créer un nom pour les galeries et les artistes avec qui on travaille, d'essayer de leur donner une présence internationale. Et pour nous, ce sont les deux grands enjeux.

780 Qu'est-ce qu'on sent souvent, c'est que les appuis, comme je pense que monsieur Brault a dit, c'est comme...on ne sent pas souvent qu'il y a un niveau de mobilisation à la Ville qu'on aimerait, juste des exemples assez petits comme juste dans le quartier où on habite, NDG, d'avoir des ententes avec la maison de la culture, des choses comme ça.

785 Et pour nous, les choses intéressantes, nous sommes ouverts depuis le commencement d'octobre, c'est qu'une grande partie de l'intérêt au niveau des achats, des ventes étaient faites par, pas des Montréalais, mais par des personnes qui viennent de l'étranger. Je ne sais pas pourquoi, mais ça nous a... d'une façon, ça nous a découragé, mais de l'autre façon, ça nous a encouragé parce qu'on a senti que vraiment quand des personnes venaient des Etats-Unis ou de l'Angleterre par exemple, ils étaient complètement pris par la qualité du travail qu'ils voyaient et pour eux, à cause des échanges d'argent, pour eux, c'était des achats pas chers du tout en face qu'est-ce qu'ils voyaient chez eux.

795 Et je pense que dans une façon de voir la possibilité qu'on a ici à Montréal de présenter du travail et d'avoir une présence à l'international en plus d'encourager un bon marché ici en ville, c'est les deux choses qui sont principalement... qu'on trouvait plus importantes pour nous comme jeunes galeristes ici en ville. Merci.

800 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

 Merci, Monsieur Hanspal. Alors donc, on a dit, je prends au vol des choses : il faut que la Ville se saigne, il faut qu'il y ait des gestes d'éclat, il faut qu'on mobilise et il faut que la volonté

805 politique se manifeste très concrètement par des investissements très importants, massifs surtout si on veut lutter entre guillemets contre la «compétition» qui est faite par Toronto à l'international.

810 Madame Sauvage a soulevé une série de problèmes très importants : l'appui aux grandes institutions entre autres où même si la CMM contribuait d'une manière importante, on se retrouverait en déficit malgré tout. Donc, c'est quand même des éléments très importants de notre réalité culturelle qui sont en situation extrêmement fragile et là, il y a un problème majeur et on a besoin de la contribution de différents secteurs, puis on est un peu en panne.

815 Ça, ça reste des grands déficits. On peut y revenir tout à l'heure s'il y a des choses que vous voulez récupérer là-dedans. L'inclusion des communautés culturelles. Donc, des événements majeurs qu'on subventionne, mais des événements émergents ou des événements qui arrivent des communautés culturelles installées ici et qui tombent dans un vide. On ne sait pas très bien où est-ce qu'on va les financer et comment on va les financer.

820 L'importance des médias. Qu'est-ce qu'on peut faire avec les médias justement pour faire en sorte que la culture que l'on défend soit celle aussi qui apparaisse à travers les médias et dont les enjeux deviennent des enjeux dans l'opinion publique ?

825 Il y a des moyens qui ont été évoqués. Les PPP, des solutions fiscales nouvelles. Monsieur Choquet en a parlé dans le cadre des réunions de consultation en première partie qu'on a eues, nouvelle fiscalité qui serait basée sur le développement. Donc, éventuellement utilisation de certaines portions de taxe, je vais lui laisser aussi la possibilité d'y revenir, l'ancienne taxe d'amusement qui serait... vous y reviendrez parce que peut-être que je me trompe dans ma manière de l'évoquer.

830 Mais en tout cas, la question de la fiscalité ou les mesures fiscales pourraient être une voie de financement. Développement du marché local.

835 Alors, j'ai quelques interventions, on a tout ça sur la table, on essaie d'identifier des stratégies optimales parce que les gens, les acteurs sont prêts à coopérer. Madame, vous êtes la première, n'oubliez pas de vous identifier qu'on puisse enregistrer.

Mme SONIA HAMEL :

840 Bonjour. Je m'appelle Sonia Hamel, je suis agente de recherche pour la table de concertation du Faubourg St-Laurent et je travaille présentement sur les cultures alternatives dans le faubourg.

Je remarque, et je suis ravie de constater qu'au moins la présence des cultures alternatives et des cultures émergentes, ce qui n'est pas nécessairement la même chose, est au moins soulignée par la Ville. Alors ça, c'est déjà une amélioration quand même qu'il faut noter.

845 Cependant, je trouve malheureux que les engagements à l'égard des cultures alternatives, des lieux alternatifs soient plutôt vagues : on parle de *valoriser* l'innovation d'artiste, *valoriser* les échanges, *favoriser* la synergie.

850 En fait, moi, je me questionne sur la façon par laquelle cette valorisation va être traduite concrètement. Ici, je fais un petit parallèle. Quand on parle de cyberculture, on parle de mettre en place un mécanisme de financement distinct et récurrent. Alors, je suis un peu perplexe devant le fait que ce même genre d'engagement beaucoup plus concret ne se retrouve pas pour ce qui est des cultures émergentes et alternatives. Alors, ça me questionne.

855 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

On va aller chercher une réponse si vous voulez.

860 **Mme SONIA HAMEL :**

Bien, je n'ai pas tout à fait...

Mme LOUISE ROY, présidente :

865 Allez-y.

Mme SONIA HAMEL :

870 Je veux juste finir un peu. On parle, les lieux de diffusion, madame Sauvage parlait des lieux de diffusion des jeunes compagnies qui ne sont pas à même de recevoir avec le financement qu'ils ont. En fait, les petits diffuseurs se retrouvent dans un vide total au niveau du financement. La plupart des petits diffuseurs et des jeunes créations des jeunes compagnies de création s'autofinancent en grande partie, ce qui fait partie de leur force et de leur inventivité, il faut les saluer pour ça, il faut les encourager, mais il faut surtout aussi les soutenir financièrement.

875 Alors, je me questionne sur le... et là, j'a fini, je me questionne sur la timidité et le vague des engagements à l'égard des cultures alternatives et émergentes.

880 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Vous voulez réagir, Monsieur Choquet ? Peut-être madame Sauvage aussi en plus ?
Oui.

885 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Vous avez raison de dire que c'est timide, on en est les premiers conscients. En même

temps, effectivement si on parle particulièrement des cultures alternatives, on ne souhaite pas dans ce document envoyer le message qui aurait été faux en plus qu'on avait compris le problème, puis on écrivait la solution en 10 lignes et en disant : Voici ce qu'il faut faire, 1, 2, 3, petit a, petit b.

890 Premièrement, je ne pense pas que c'est l'approche qu'il faut développer et 2, en plus de ça, si on avait ces réponses-là, la tentation aurait été peut-être encore plus forte de procéder comme ça.

895 On se dit particulièrement dans ce cas-là qu'il y a un bout de réponse qui doit venir des milieux concernés eux-mêmes qui, s'ils se définissent comme culture alternative, souhaitent peut-être que se développe une approche particulière à leur endroit et que cette approche puisse prendre différentes formes. On pourra revenir tantôt sur les Quartier des spectacles ou sur le rapport de la Ville avec l'aménagement, avec les gens qui sont déjà là, etc.

900 On en est là pour l'instant et on parle de piste actuellement ; on n'est pas rendu plus loin que ça, mais on est rendu là. On est rendu à nommer les choses, à en prendre conscience, à dire aux Montréalais, parce qu'il ne faut pas oublier que c'est un document qui s'adresse à l'ensemble de la population, il y a dans notre population, dans notre société urbaine, il y a des phénomènes de culture à la fois ou émergente ou alternative, etc, et comment on doit vivre, comment on doit se
905 comporter comme société avec eux, ce n'est pas une question de tolérance ou d'acceptation, c'est plutôt une question de comment les appuyer, pas trop, mais assez, etc., on est là.

Mme LOUISE ROY, présidente :

910 Alors, c'est une invitation à venir déposer un mémoire, Madame, c'est sûr. C'est déjà fait ? Parfait. Mais si vous sentez le besoin de revenir sur les coopérations, parce qu'au fond, il y a une invitation qui vous est lancée, est-ce que de votre côté, il y a aussi une bonne réception à cette invitation-là ?

915 **Mme SONIA HAMEL :**

 En fait, je reçois très bien votre réponse. Il y a une des recommandations qui est incluse dans notre mémoire, c'est de partir, de faire une initiative locale du milieu alternatif justement pour pouvoir se structurer et mieux articuler le genre d'appui qu'on souhaiterait recevoir et la forme que
920 cet appui-là prendrait, mais c'est sûr qu'au départ, il y a un manque de finance pour le milieu alternatif. Ça, c'est clair, c'est la première chose qui revenait. Ils sont toujours en état de survie.

Mme LOUISE ROY, présidente :

 Madame Sauvage, quand on parle d'argent, on se retourne vers vous. Peut-être qu'on

925 devrait se retourner de l'autre côté aussi. On y arrive. Allez-y.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

930 Comme le dit Jean-Robert, évidemment ça commence. On a mis, nous, au Conseil des arts cette année en place un nouveau comité sectoriel qui va s'adresser... on les appelle les nouvelles pratiques artistiques parce qu'on essaie d'être inclusif, mais ça s'adresse essentiellement à l'émergence, et pour ce qui est de la cyberculture, on a quand même depuis 935 deux ans fait beaucoup pour ce domaine-là par rapport à ce qu'on a pu faire dans d'autres secteurs parce qu'on a eu l'appui du CRDIM qui est maintenant la Conférence régionale des élus qui nous a donné dans le cadre d'une entente triennale 150 000 \$ pour spécifiquement appuyer des efforts dans le domaine des arts médiatiques.

Donc, ce secteur-là a été par rapport aux autres secteurs dans le Conseil des arts très très avantagé et ça va continuer.

940

Mme LOUISE ROY, présidente :

À la table ici, Madame Hudon, l'émergence, les cultures alternatives et la communauté d'affaires à Montréal, est-ce qu'on peut penser à des passerelles ?

945

Mme ISABELLE HUDON :

950 Mais bien sûr. Oui, j'y crois. Oui, j'y crois. J'y crois, mais avant de s'attaquer à un des créneaux de la culture, je crois que nous avons un rôle d'abord de sensibiliser et de mieux expliquer et surtout de mieux comprendre la compréhension des gens d'affaires sur c'est quoi le milieu de la culture et comment on peut y contribuer, en argent et en appui.

955 Je veux vous dire que ce n'est pas si simple que de juste faire un sondage et de faire une publicité et de s'y arrêter. Ça fait 4 ans entre autres qu'on martèle le discours de la culture comme un facteur de croissance économique et de développement, pas de développement économique, mais de développement, de s'attaquer immédiatement au soutien de la culture émergente, je vous dirais que ce serait très risqué, mais il y a un élément que j'aimerais citer de l'étude Florida de la semaine dernière qui a été dirigée par Culture Montréal, Richard Florida le dit très bien : On est reconnu à l'étranger et ici, mais surtout à l'étranger pour nos grands événements, nos spectacles, 960 le Cirque du Soleil, mais également une de nos forces, c'est la culture underground : elle attire une clientèle qui est peut-être moins nombreuse, mais qui est toute aussi importante.

Mme LOUISE ROY, présidente :

965 Merci. Alors, un deuxième intervenant, Judy ? Monsieur.

M. CHRIS HAND :

970 Hi. Chris Hand from Zeke's gallery. There, today everybody is talking about how the
newstream power and the newstream money, and there is no money, and where and what is the
power, it just occurred to me. Monsieur Choquet, would the City, I don't know, give business and
citizens a break on their taxes if they donated money to cultural institutions, small, medium, large,
and at which point as oppose to pushing more taxes, it would then give people a tax break and
there would be lots of money out there.

975 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Monsieur Choquet.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

980 Si je comprends bien, la question serait de savoir s'il pourrait y avoir des baisses ou des
réductions de taxes. Dans le cas du système municipal, c'est totalement impossible à ma
connaissance. Parce que la fiscalité municipale telle qu'elle est actuellement est universelle dans
toutes les municipalités, relève d'une loi votée par l'Assemblée nationale et quand il y a des
985 crédits de taxes, c'est lié, en tout cas à ma connaissance, à des éléments comme par exemple
l'habitation. La Ville a déjà eu l'autorisation de donner des crédits de taxes dans certains cas qui
étaient liés à l'achat de maison, à la rénovation de maison, des trucs de ce genre-là.

Mais de façon plus large, le discours annuel du budget du président du comité exécutif ne
comprend jamais ce genre de chose parce que la loi ne le permet pas à moins qu'il y ait eu des
990 amendements très précis. On ne pourrait pas obtenir à ma connaissance, à moins que tout à
coup les discussions avec le gouvernement du Québec prennent une tournure qu'on pourrait
qualifier d'imprévue et d'imprévisible, même des choses totalement évidentes qu'on martèle
depuis des années sur la fiscalité municipale ont de la misère à passer comme message, alors, se
rendre jusque là, on pourrait le souhaiter, mais disons que dans un avenir prévisible, je
995 n'appuierais pas une politique culturelle sur des moyens comme ça parce que ça risquerait d'être
une sorte de fuite en avant.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1000 Alors, si ce n'est pas par le moyen des crédits de taxes, est-ce qu'autour de la question de
la fiscalité ou des mesures fiscales, il y a quand même des hypothèses de solutions qui pourraient
se dessiner ? Alors, monsieur Langlois ou Monsieur Choquet.

M. PAUL LANGLOIS :

1005 Par rapport aux crédits de taxes comme vous parlez, il y en a un qui a été appliqué, c'est

1010 aux ateliers d'artistes justement. Ça a fait l'objet à Québec d'une loi et d'une permission pour pouvoir appliquer ces crédits de taxes-là dans toutes les municipalités. Comme Jean-Robert le disait, ça ne peut pas, une municipalité ne peut pas décider, elle, d'accorder un crédit de taxes à tel groupe ou à un autre. Mais ici, à Montréal, on applique ce crédit de taxes pour lequel on a eu une permission.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1015 En fait, juste pour compléter, c'est que les taxes... quand on se plaint que notre fiscalité est essentiellement basée sur le foncier, les crédits de taxes, les autorisations qu'on peut obtenir de Québec sont toujours liés au foncier. Pourquoi les ateliers d'artistes ? Parce que c'est lié au foncier.

1020 Donner des sous à la culture, ce n'est pas lié au foncier, c'est lié au pouvoir fiscal des gouvernements.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1025 Monsieur Spickler, vous avez l'air d'avoir des choses à nous dire ?

M. ROBERT SPICKLER :

1030 Très très brièvement. Monsieur Choquet vient de dire exactement le pouvoir et le non pouvoir qu'a la Ville de Montréal à cet égard-là. Je veux juste simplement donner une information qui existe actuellement. Un comité de travail qu'a formé le ministère de la Culture à Québec qui se penche sur des moyens alternatifs de financement des arts et de la culture et toute la question fiscale et de possibilité de trouver à l'intérieur de la fiscalité différents moyens de soutien aux arts et à la culture est actuellement à l'ordre des discussions et il y a un cahier de recommandations qui est en préparation et qui sera soumis à une consultation publique.

1035
1040 Donc, je ne pense pas que ce soit une piste actuellement qu'on doit explorer. On peut parler de considérations générales sur la marge de manœuvre de la Ville sur le plan financier de développer une politique culturelle, mais ce n'est certainement pas par la fiscalité.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1045 D'accord. Et donc, cette initiative qui est en train de se développer, elle devrait aboutir prochainement ?

M. ROBERT SPICKLER :

Oui, oui, oui. Oui, oui. Dans les prochaines semaines, il y aura un cahier de

recommandations qui sera déposé, qui sera rendu public.

1050

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci, c'était très intéressant. Oui ?

1055

PERSONNE NON IDENTIFIÉE (DANS LA SALLE) :

À quel niveau ?

1060

M. ROBERT SPICKLER :

Québec.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1065

Pouvez-vous donner un peu de détails ? Je pense que là, il y a de l'intérêt. De quoi s'agit-il ?

M. ROBERT SPICKLER :

1070

Un comité de travail a été formé par la ministre de la culture qui regroupe des gens du milieu de la culture et qui se penche en ce moment sur divers moyens alternatifs de financement aux arts et à la culture, moyens autres que ceux des subventions directes, d'exploitations connues ou d'aide aux artistes en ce moment. Et ces moyens-là sont beaucoup axés sur des mesures fiscales autant que des moyens d'intéresser de façon accrue le secteur privé.

1075

Mme LOUISE ROY, présidente :

Est-ce qu'au stade où on en est, où vous en êtes du développement des travaux, vous pouvez nous donner un exemple ?

1080

M. ROBERT SPICKLER :

Non.

1085

Mme LOUISE ROY, présidente :

J'aurai essayé. Oui, Monsieur Bellerose, vous voulez intervenir ?

M. PIERRE BELLEROSE :

1090

Je veux juste rappeler que l'industrie touristique qui était moribonde au début des années

90 a développé un mécanisme fiscal, donc, c'est un lobby des Montréalais vers le gouvernement du Québec de taxer les touristes pour financer la promotion touristique. Et depuis quelques années, Montréal a la meilleure performance en tourisme au Canada parce qu'on a les moyens de nos ambitions.

1095

Donc, ç'a été un long lobby, et pas à la Ville parce qu'on savait que la Ville n'avait pas les... évidemment c'est un modèle qui va être différent pour le milieu de la culture, mais c'est certain que si ça n'avait pas été de la fiscalité, on n'aurait pas trouvé les fonds en promotion touristique des gouvernements, c'est certain, en tourisme.

1100

Et ç'a été une réussite. Donc, on a trouvé, et ça n'a pas été à la Ville parce qu'on savait que la Ville n'avait ni les mécanisme, ni l'argent, ç'a été au gouvernement du Québec qu'on a fait le lobby pour ça.

1105

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord. Le prochain intervenant ou intervenante ? Madame.

1110

Mme DIANE MILJOURS :

Diane Miljours, directrice générale du Centre des auteurs dramatiques qui est un des occupants de la maison du Conseil des arts de Montréal. Alors, j'aimerais poser la question de l'avenir de la Maison du Conseil des arts de Montréal dont madame Sauvage disait justement que c'est un des outils.

1115

On peut soutenir les artistes de plusieurs façons, oui, par l'argent, mais aussi par les équipements qu'on peut mettre à leur disposition. Or, la maison du Conseil des arts de Montréal a des studios déjà aménagés, des locaux et tout ça rejoint les deux axes dont on va parler ce matin, c'est-à-dire le soutien aux arts et aux artistes puisque de nombreux artistes y travaillent, y répètent, des petites compagnies parce que les prix sont avantageux ; il y a une synergie, il y a une circulation très forte, il y a une clientèle aussi extérieure, amateur, scolaire, qui fréquente ce lieu.

1120

Ça va toucher aussi le deuxième axe puisque malgré tout, c'est une maison où il se fait des rencontres internationales, que ce soit un séminaire de traduction théâtrale où des gens de l'extérieur viennent ; on peut tenir des colloques là. Alors ça rejoint les deux axes. J'aimerais qu'on se pose la question de cet avenir à l'heure où on se pose des questions justement de trouver des solutions pour l'OSM ou pour les conservatoires.

1125

Là, il y a déjà un lieu fonctionnel, structuré, habité et on déménagerait pour aller où ? Et surtout pour y mettre quoi ?

1130

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord. Madame Sauvage. Vous nous dites ce que vous pouvez dire.

1135 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

Bien oui. La maison du Conseil des arts est située dans l'ancienne École des beaux-arts sur la rue St-Urbain, c'est un édifice qui appartient au gouvernement québécois et qui est géré par la Société immobilière du Québec.

1140

En 1987, le Conseil des arts, qui était à l'époque le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, a signé un bail emphytéotique avec la SIQ, un bail de 15 ans, et il a procédé à la rénovation des lieux, l'aménagement de ces studios de répétition dont on a parlé et ça fonctionne très bien.

1145

15 ans plus tard, le bail vient à échéance, donc, on parle de 2003, et le Service de la direction des immeubles de la Ville de Montréal a été mandaté pour renouveler cette entente avec la SIQ. Parce que comme vous le savez, le Conseil des arts n'a pas de statut juridique, n'est pas une personne juridique, donc, n'a pas le droit de signer de baux, de faire des ententes de ce types avec des partenaires.

1150

Donc, le dossier est entre les mains de la gestion des immeubles. Il y a eu beaucoup beaucoup de rebondissement dans cette saga, parce que c'est devenu une saga. À un moment donné, il était question qu'on vienne s'installer ici, aux Cours Mont-Royal où la Ville de Montréal a beaucoup de locaux. On a fait valoir qu'on ne pourrait pas y loger nos studios de répétition et bon, là, la Ville a compris que c'est vrai que c'était important, c'est un programme dont le milieu a besoin. Donc, on a examiné d'autres alternatives et il a été question pendant un temps qu'on s'installe à la bibliothèque centrale qui sera vide à compter du mois d'avril parce que les livres sont déménagés à la Grande Bibliothèque, c'est une hypothèse qui est encore flottante.

1155

1160

Pour tout dire, 2½ ans plus tard, on est toujours dans l'incertitude : on ne sait pas vraiment où nous allons. Mais je pense qu'on va faire tous les efforts pour demeurer où on est parce que c'est un édifice auquel le gouvernement québécois veut conserver une vocation culturelle. Alors, si le Conseil des arts quitte, c'est clair qu'ils vont faire en sorte que ce soit un autre organisme à vocation culturelle qui s'y installe. Donc, aussi bien y rester.

1165

Mme LOUISE ROY, présidente :

Monsieur Choquet.

1170

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1175 Juste un détail en plus. Il faut simplement noter que la saga dont parle Danielle est liée essentiellement à une chose, c'est-à-dire à une décision d'une agence gouvernementale de ne pas renouveler. Ce n'est pas une volonté de la Ville de changer le Conseil des arts de place ; c'est d'abord la Société immobilière du Québec.

1180 À partir du moment où le message qu'on reçoit de la SIC est clair, on fait tous les efforts pour relocaliser au meilleur endroit possible. C'est vrai que la Direction des immeubles a examiné diverses hypothèses, mais la seule hypothèse qui est vraiment à ma connaissance sérieuse et crédible actuellement, c'est le déménagement de la bibliothèque centrale qui, même si l'immeuble n'est pas identique à celui de l'ancienne école des beaux-arts, a quand même globalement le même type de morphologie si je peux dire ou d'architecture et qui lui permettrait globalement de fournir le même type de service qu'auparavant.

1185 On en est là. Si la décision de la SIC change, il faudrait simplement que quelqu'un nous le dise parce qu'à ma connaissance, la décision n'est pas modifiée et donc, on travaille, nous, dans une hypothèse de relocalisation le plus près possible et d'utilisation d'un immeuble patrimonial comme celui d'ailleurs de l'ancienne école des beaux-arts à des fins culturelles. Et il nous semblait
1190 que le Conseil des arts serait bien logé à cet endroit-là.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1195 Donc, la Ville est partie prenante à la recherche de solutions, si je comprends bien?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Tout à fait.

1200 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Le prochain intervenant ? Madame.

Mme AIDA KAMAR :

1205 Aida Kamar, je suis vice-présidente du Festival du monde arabe et je suis surtout, parce que ce n'est pas quelque chose de partial, ça reste un exemple, je suis en étude depuis 3 mois pour aussi bien Patrimoine Canada que pour le ministère de la Culture pour voir justement aux niveaux des artistes, qu'est-ce qui est en train de se passer au niveau des artistes de la diversité,
1210 qu'il s'agisse d'artistes faisant partie de ce que j'appellerais des fêtes populaires ou des artistes tout à fait professionnels.

1215 Donc, vous comprenez que tout ce que vous dites aujourd'hui m'interpelle tout à fait. Je suis membre du conseil d'administration de Culture Montréal et c'est donc sur une même table avec les différents acteurs culturels que je pense qu'il y a à réfléchir sur ce problème.

1220 Vous avez dit tout à l'heure, Madame la présidente, il y a des événements nés des communautés culturelles sur lesquels il faudrait se pencher pour voir qu'est-ce qu'on peut faire avec ceci. Je voudrais ici faire des distinctions parce que c'est en faisant ces distinctions qu'on peut aller chercher des sources ou des changements au niveau des financements.

1225 Dans ces distinctions, il y a le fait que dans tous ces événements artistiques que j'appellerais de la diversité, il y a aussi bien des artistes professionnels et des événements de calibre tout à fait professionnel, il y a des événements en émergence, il y a des événements de culture alternative, il y a ce qu'on appellerait des fêtes populaires qui à l'instar de n'importe quelle autre fête communautaire viennent animer cette ville dont cette partie de la population est devenue aujourd'hui tout à fait considérable.

1230 Il faut partir du constat que le poulx culturel de Montréal aujourd'hui est nécessairement pluriel, et c'est ça qui fait notre force pour ne faire que reprendre Richard Florida.

1235 Donc, partant de cela, au niveau du financement, ce qui se pose, c'est un nécessairement changement de regard et de façon d'aborder les choses. Il y a un changement nécessaire dans les critères de financement et non seulement dans la somme d'argent mise. Il y aujourd'hui à voir : Est-ce que les critères qui permettraient à tel ou tel événement d'être jugé grand événement, en émergence, fête populaire, sont valables pour les artistes ou les événements de la diversité ?

1240 Donc, aujourd'hui il y a à se pencher sur des critères de financement. Au niveau du financement lui-même, il y a aussi peut-être à aller chercher : Comment peut-on faire mieux avec presque autant ? Et là, j'aimerais évoquer cette fameuse, entre guillemets, «tarte» dont tout le monde parle.

1245 Donc, nous avons aujourd'hui une tarte, c'est un constat. Cette tarte est déjà divisée. Elle est là : elle est divisée, elle est attribuée. Comment peut-on faire différemment ? Comment peut-on faire plus si, soit il y a un surplus quelque part qui viendrait agrandir cette tarte et surtout pas faire une autre tarte à côté ? La grande erreur, ce serait de traiter les artistes de la diversité comme un fonds à part et comme quelque chose de particulier ; c'est dans l'inclusion que l'on doit travailler.

1250 Donc, soit on agrandit cette tarte, soit on la remalaxe et on fait une autre tarte différemment répartie. Et là, ça prendrait une volonté politique dont a parlé Simon Brault, une volonté d'aller chercher les ressources financières, les ressources humaines, mais surtout surtout une décision politique et c'est elle que je trouve positive au niveau de ce que la Ville nous

apporte aujourd'hui.

1255

Il y a un changement certain du regard et de la façon... il y a un changement de cap dans cette politique. Il n'y a pas encore des détails et la Ville a l'humilité de le reconnaître, il y a du travail à faire et j'espère que de nombreux mémoire vont venir vous donner des pistes d'actions et surtout des détails à ce niveau-là.

1260

Mon dernier point, c'est de venir dire aussi aux gens d'affaires et à Tourisme Montréal que, et là, je me permettrai de prendre un exemple parce que je le vis concrètement, qu'il ne s'agit pas de regarder les événements venant de la diversité comme étant des événements au niveau d'une équité sociale qu'il faut aider. C'est vrai d'une part, mais ailleurs, ce sont des événements économiquement rentables, ce sont des événements dans lesquels il y a des publics. Je peux dire que toutes les 17 soirées du Festival du monde arabe ont un public qui pratiquement rempli au-delà de 80% des salles, ce qui n'est pas peu dire.

1265

Ça, c'est d'une part. Donc, il y a un public qui est là, il y a un public qu'on va aller chercher et dont les commentaires ont des apports ; au niveau du tourisme, il y a des artistes qui viennent de l'extérieur travailler avec des artistes de chez nous qui repartent d'ici. Et je peux vous témoigner du fait que chaque fois qu'une troupe ou qu'un artiste est venu et est reparti, nous avons eu une demande pour une continuité de ceci à l'extérieur pour que les artistes avec lesquels ils ont travaillé là puissent se reproduire à l'extérieur en partenariat.

1270

1275

Il y a des populations aujourd'hui ici à Montréal qui reçoivent énormément de monde et qui permettent de faire rayonner Montréal. Donc, au niveau de la politique, il est important de réaliser que Montréal est un vivier qui doit absolument servir de fer de lance à, justement une vision d'une métropole pluriel, diversité dans laquelle on a su intégrer les ressources humaines de cette diversité et là, au niveau de Tourisme Montréal, il y a des choses à faire. Merci.

1280

Mme LOUISE ROY, présidente :

Madame, vous êtes une avocate impressionnante. Quel beau plaidoyer. Alors, Monsieur Bellerose, est-ce que vous avez une réaction ?

1285

M. PIERRE BELLEROSE :

Oui. Bien, je pense que vous faites référence à un des volets... nous, évidemment, on a notre propre réflexion liée plus aux clientèles touristiques, aux clientèles... donc, c'est un créneau et on n'a pas la prétention de vouloir que ça reflète l'ensemble des volontés culturelles de la Ville, mais effectivement on a, grâce à la taxe sur les chambres d'hôtel maintenant, on a développé un programme, c'est le seul programme d'aide qu'on a, d'aide aux événements, aux événements culturels, qui privilégie deux - et là, je ne veux pas faire la discussion sur notre propre programme d'aide - mais qui privilégie deux types d'événements, les grands événements

1290

1295

d'animation urbaine, donc, peu importe... ceux qui en soi animent la ville, et les événements de la culture émergente.

1300 Je dirais, encore là la définition de la culture émergente, c'est, je dirais plus lié même à ce que nous, on dit la modernité. Donc, l'art contemporain, la musique électronique. Donc, des événements qui envoient à l'étranger l'image que Montréal est une communauté liée aux grands courants de la modernité. Donc, nous, Tourisme Montréal, c'est, en terme d'événements, les événements que l'on privilégie.

1305 Dans le fond, en tourisme, je peux parler un peu de tourisme, il y a 3 types historiquement de partenaires culturels avec lesquels on a travaillé. Bien sûr, les événements, les grands musées et tous les lieux de patrimoine parce qu'en tourisme s'inscrit... hein, quelqu'un qui vient 3 jours, il s'inscrit quelque part dans l'espace. Donc, des événements, les grands musées, le patrimoine.

1310 Ce qu'on essaie de faire, et souvent les grandes institutions événementielles, les grands musées et même le patrimoine, c'est le Vieux-Montréal qui est pour nous un élément majeur de notre réflexion, le patrimoine religieux, le patrimoine industriel. Ce n'est pas encore dans tous les quartiers tout ça. Donc, ce qu'on essaie de faire, nous, c'est, oui, continuer de soutenir ces grands joueurs-là et de voir comment on peut faire un meilleur arrimage avec les autres joueurs culturels, 1315 donc, les plus petits événements, les plus petites institutions, les autres lieux de l'architecture du patrimoine ; donc, c'est pour ça qu'on a soutenu le dossier de la vitrine culturelle et qu'on y participe activement. Donc, pour nous, ça peut être un lien entre... parce que le touriste, il faut qu'il trouve quelque part à faire la connexion, et bien sûr l'implication aussi du Quartier des spectacles.

1320 Donc, ça s'inscrit dans l'espace, le Quartier des spectacles et la vitrine culturelle pour que les touristes puissent avoir accès à d'autres événements que les grands événements, d'autres musées que les grands musées et d'autres lieux de patrimoine que le Vieux-Montréal même si ça reste les fers de lance, il faut assurer le financement de ces...

1325 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

1330 Une petite question supplémentaire, ensuite je reviens vers vous. Est-ce que d'un point de vue touristique, vous avez une réflexion sur l'intégration de la diversité culturelle ou est-ce que ce que madame a dit, ça va dans le sens de ce que vous mettez de l'avant ? L'augmentation de la tarte pour tout le monde, des critères qui...

M. PIERRE BELLEROSÉ :

1335 C'est certain qu'objectivement quand on parle aussi de ce que les gens viennent voir, c'est une population locale. C'est certain que pour les Américains, ce qu'ils viennent voir, c'est le

fait francophone, urbain, en Amérique qui s'intègre dans une communauté bilingue et multiculturelle.

1340 Les gens de New York et de San Francisco ne viendront pas à Montréal essentiellement pour le quartier chinois. Il y a des quartiers chinois, il y a des petites Italie dans les grandes villes américaines, donc, c'est certain que ce n'est pas pour ça qu'ils viennent à Montréal. C'est pour cette communauté où la langue commune est francophone, une grande communauté anglophone et qui s'inscrit dans le multiculturalisme.

1345 Donc, c'est ça qui... quand on parle... Bien sûr là-dedans il y a des événements, des musées et du patrimoine, mais la population, c'est très très important. Quand on parle à des gens qui ne sont jamais venus ou qui sont venus une seule fois dans leur vie, une ville à l'étranger, c'est une grande caricature. C'est quelques lignes. On demande aux Américains, c'est quoi Montréal ?
1350 C'est francophone, puis il y a des grands événements. Ça se limite à peu près à ça. Donc, pour les attirer, on les attire avec ces faits-là et, rendu sur place, on leur dit : Ce n'est pas juste ça. Il y a des événements ethniques, il y a des quartiers ethniques, il y a d'autres types d'institutions, mais pour les attirer, on met l'accent sur les grands traits de force qui nous distinguent et rendu sur place, là, on essaie de les faire rayonner.

1355 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord. Madame et puis monsieur Brault.

1360 **Mme AIDA KAMAR :**

Je veux juste réagir. En fait, j'ai là une illustration parfaite de la distinction à faire qui n'est pas encore faite. Dès que nous évoquons des événements, même de grands événements, je vous dis *Festival du monde arabe*, je le donne en exemple, j'aurais pu dire *Nuit d'Afrique*, j'aurais pu dire *Accès Asie*, et nous pensons fête communautaire et ethnique, et c'est là qu'est tout le problème parce qu'il est vrai qu'une semaine italienne, une semaine grecque soient des fêtes, ce que j'appellerais la grande fête communautaire, sauf qu'aujourd'hui, il est de grands événements qui prennent leur place comme des événements uniques en Amérique du Nord justement dû à l'esprit qui règne à Montréal et qui sont de véritables événements, et artistiques et culturelles, qui n'ont rien, mais rien à voir avec le communautaire et dont le public est à au-delà de 70% non communautaire.

1370 Et donc, ces événements étant uniques en Amérique du Nord, je peux vous confirmer qu'il y a des apports d'une certaine image de Montréal à l'extérieur auprès de ces mêmes populations qui existent partout en Amérique du Nord et qui seraient très attirées parce que ça parle et de leur patrimoine et de tout le restant entre autres vers Montréal. C'est une allée que nous n'avons pas encore exploitée, je pense, au niveau de notre tourisme justement parce que jusque là, il y a eu des événements qui restaient davantage des événements communautaires,

1375

fort importants, mais communautaires.

1380

Mais lorsque nous allons promouvoir l'art et la culture dans la diversité, c'est-à-dire entre des artistes de cultures différentes et des artistes du Québec et de Montréal spécifiquement, c'est là que nous allons dans une sorte de circuit qui reste différent et que j'aimerais que l'on puisse observer puisqu'on parle au niveau de comment travailler avec nos partenaires.

1385

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord. Monsieur Brault et ensuite, on va passer à un autre intervenant. Oui.

1390

M. SIMON BRAULT :

Juste un point sur la question du financement encore. Je suis absolument d'accord avec ce que dit Aida Kamar. Je pense aussi que la question d'élargir la tarte est un enjeu immense. Cet enjeu-là pour voir...je ne dis pas que c'est le modèle, mais je veux dire il y a eu des tentatives au niveau de inclusion de la relève des communautés culturelles etc., qui ont été faites au Conseil des arts du Canada, mais il faut dire qu'elles ont été faites parce qu'il y a eu une injection massive de fonds à un moment donné et on est dans un grand débat maintenant sur quels sont ces fonds nécessaires. Il me semble que quand on regarde le financement à Montréal, il faut qu'on soit capable de voir quels sont les agendas qui sont spécifiquement montréalais, lesquels sont à d'autres niveaux.

1395

1400

Je veux donner l'exemple des grandes institutions. Techniquement, à peu près toutes les grandes institutions au Canada sont sur le bord de la faillite. Quand on regarde Toronto, Montréal, etc., il y en a quelques-unes qui s'en tirent mieux, mais techniquement si on regarde ce que ces institutions doivent dépenser, les revenus qui rentrent, il y a un problème majeur. C'est quelque chose maintenant qui commence à être vraiment dans l'agenda sur la plan national, je ne dis pas que c'est réglé, c'est extrêmement important que ce soit réglé pour Montréal aussi parce qu'on en a un certain nombre. La plupart de ces institutions-là sont sur le territoire ontarien, mais on en a un certain nombre à Montréal, et je suis d'accord, on doit s'en occuper.

1405

1410

Par contre, ce qui est vraiment spécifique à Montréal, c'est cette gamme incroyable et cette diversité incroyable sur le plan disciplinaire, sur le plan multiethnique, etc., c'est cette diversité incroyable d'entreprises culturelles de petite, moyenne et moyenne-moyenne taille. Ça, il y a très très peu de lieux, même en Amérique, qui ont cette diversité-là et c'est explicable aussi par notre système de subventions qui est plus généreux au Québec que dans le reste du pays.

1415

Mais là, il y a un problème immense. Et il y a un problème aussi immense au niveau du soutien direct aux créateurs et pour Montréal, c'est un enjeu qui est excessivement important, c'est important partout, mais c'est encore, je dirais, plus crucial pour Montréal parce que si on en arrive à la conclusion que Montréal veut être une métropole culturelle, a une responsabilité

1420

immense à cause de la langue qu'on y parle notamment, a une responsabilité immense à cause de ses capacités de création, il faut que sur ce plan-là, il y ait quelque chose qui se passe.

1425 C'est intéressant de noter que par exemple, quand on pense aux investissements fédéral à Montréal, quand on pense aux investissements fédéraux en culture, la plupart des gens ne savent pas que le Conseil des arts qui semble être le vaisseau amiral, ce n'est que 4% de l'argent dépensé par l'argent fédéral en culture. C'est-à-dire que l'investissement, 96% est dépensé pour Radio-Canada, pour la TV, etc., etc. ; la base sur laquelle repose l'édifice culturel et industriel culturel au Canada est extrêmement fragile, extrêmement peu soutenue.

1430 C'est très dangereux partout, mais pour Montréal, c'est encore plus important. Je pense que, et je veux juste terminer là-dessus, Montréal a un Conseil des arts, un Conseil des arts qui est bien subventionné comparativement à la plupart des villes au Canada, sauf qu'il devrait être plus subventionné compte tenu de l'importance que ça a pour l'avenir de Montréal, et deuxièmement - je veux juste faire un point là-dessus - je pense que... et je ne veux pas critiquer les fonctionnaires de la Ville et tout ça, mais il existe une incertitude constante, une attitude face au Conseil des arts à Montréal qui n'envoie pas le message aux créateurs montréalais que c'est une institution qu'on valorise, qui est intouchable, et qu'il faudrait passer sur le corps de la Ville pour le détruire.

1440 Ce message-là ne coûte pas cher, mais il doit être envoyé. Si Montréal veut rester une métropole culturelle, si Montréal veut miser sur la création contemporaine, elle doit être intraitable avec tous les niveaux de gouvernement et avec qui que ce soit qui essaie de toucher un cheveu de son Conseil des arts. Cette attitude-là n'existe pas encore malheureusement, même s'il y a eu des augmentations et tout, et ces flottements-là entraînent constamment des spéculations, des crises d'identité. «Est-ce qu'on est reconnu, pas reconnu ?» «Est-ce que c'est important ?» 1445 Toutes ces crises-là nuisent à la coopération des acteurs, c'est le moins qu'on puisse dire.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1450 D'accord. Alors donc, la question de l'augmentation de la tarte, il va falloir y revenir. J'ai 8 intervenants sur la liste et plus. Alors, je vais donner la parole à une personne et ensuite on va aller à la pause et ensuite, au retour, madame Hudon, monsieur Spickler et puis monsieur Bellerose, pensez à ces questions que vous avez entendu soulever, entre autres à l'augmentation de la tarte. D'accord. Monsieur, identifiez-vous, d'accord ?

1455 **M. ALAIN LABADIE :**

1460 Alain Labadie, enseignant en littérature. Moi, j'ai une hypothèse et quand j'entends les gens de la Ville qui proposent justement une intégration des différentes cultures et la diversité dans le monde culturel, j'ai une hypothèse. Si sur le territoire de la Ville toutes les communautés par le biais des commissions scolaires, si on avait une vraie volonté de mettre de la culture à partir de l'élémentaire jusqu'au secondaire et que s'il y avait cette volonté profonde de dire qu'on

1465 crée une métropole, mais une métropole inclusive qui fait en sorte que cette même tarte dont on parle, si à partir de l'élémentaire et avec cette diversité qui est sur cette Île il y a chaque année dans le corpus une matière, qu'elle soit la musique, qu'elle soit la danse, qu'elle soit la sculpture, qui est mise et établie sur ce territoire et qu'on diffuse la bonne nouvelle et qu'ensuite, les gens, les parents s'aperçoivent que Montréal n'est pas seulement une ville inclusive, mais qui propose justement cette diversité de la culture. Et Messieurs, Dames et moi, j'ai cette hypothèse que si les gens sont concernés, la tarte finira par bien grandir.

1470 C'est une hypothèse, mais la Ville, si elle tendait la main aux communautés scolaires, les commissions. Je crois que fondamentalement la culture part du local.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1475 Alors, il y a des choses quand même qui sont prévues, des partenariats avec les commissions scolaires. Peut-être nous en parler, mais allez-y assez rapidement. D'accord ? Parce qu'il va falloir s'arrêter aussi.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1480 En fait, on n'en parle pas ce matin parce qu'on a réparti 3 demi-journées et on en a parlé davantage lundi, mais au-delà du fait qu'on pose la question sur le curriculum scolaire qui relève du ministère de l'Éducation, au-delà du fait qu'il y a déjà beaucoup d'activités culturelles qui se font entre les écoles et les arrondissements, qu'il y a déjà de regroupements au niveau local, nous ce
1485 qu'on propose en plus, c'est une forme d'alliance stratégique si on peut dire avec les commissions scolaires qui permette d'aller plus loin, de pousser davantage les choses.

1490 Notamment dans la catégorie des bonnes nouvelles, la Commission scolaire de Montréal qui est la plus importante des 5 commissions sur l'Île, sur le territoire de l'Île, veut se donner une politique culturelle et on nous l'annonce pour l'automne prochain. Les travaux sont déjà en marche actuellement et une des commissaires de la CSDM était ici lundi matin et nous l'a confirmé. Elle nous a confirmé également qu'elle souhaitait travailler avec nous.

1495 On a déjà des contacts importants avec les commissions scolaires, notamment avec la CSDM, on en a également via les arrondissements avec les autres commissions scolaires, mais on souhaite en arriver à quelque chose de plus global justement pour que le niveau de conscience culturelle si on peut dire, et artistique, des jeunes se concrétise davantage non seulement dans le curriculum parce que ça, ça ne relève pas de nous, mais dans les activités parascolaires, dans les liens avec les bibliothèques, avec les maisons de la culture, etc.

1500 Il y a un chantier qu'il faut ouvrir là-dessus et ça, on en parle dans le document. Maintenant, il faut le faire.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1505 D'accord. Alors, écoutez, je vous invite à poursuivre les échanges pendant la pause, souvent ils se règlent plus de choses durant les pauses, que pendant les discussions. On revient dans une vingtaine de minutes et puis, Monsieur, vous serez le premier intervenant après nos membres du groupe-témoin.

1510 PAUSE... REPRISE

Alors, je vais donner la parole aux 3 membres de notre groupe-témoin qui ne sont pas encore intervenus. Je voudrais simplement faire une remarque sur le déroulement. Il y a beaucoup de gens dans la salle qui veulent intervenir, alors, s'il vous plaît, essayez de ramasser vos interventions de telle sorte qu'on puisse avoir l'occasion, la chance de donner la parole aux
1515 plus de gens possibles et puis, bon, comme ça, on peut s'étirer un petit peu après midi, mais pas beaucoup. Après midi, je veux dire, l'heure prévue comme étant l'heure de fin de l'atelier.

Alors, Monsieur Spickler, c'est à vous la parole.

1520

M. ROBERT SPICKLER :

Alors, Madame la présidente, juste avant que nous terminions, avant la pause, vous m'avez dit que vous me laisseriez dire quelque chose sur le financement bien que vous m'avez
1525 demandé de parler sur l'axe 4.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Allez-y sur le deux.

1530

M. ROBERT SPICKLER :

Est-ce que je peux me permettre de le faire sur...

1535

Mme LOUISE ROY, présidente :

Oui, certainement.

M. ROBERT SPICKLER :

1540

Alors, écoutez, sur le financement, ce que Simon a dit est absolument important relativement au pouvoir que Montréal a à l'égard des autres niveaux et les autres paliers de gouvernement concernant le financement des arts. Il faut faire attention dans une politique comme celle-là de ne pas faire des engagements tous azimuts sur des choses qui sont peut-être

1545 un peu plus compliqué que le simple fait de dire qu'on s'engage à parler avec nos partenaires.

1550 Qu'il y ait des dialogues constants avec les partenaires, je pense que c'est une chose importante. Qu'il y ait des dialogues aussi avec une clarification de la nature réelle du mandat de la ville va être aussi très important, de quelle métropole s'agit-il quand la métropole s'adressera à son partenaire à Québec et à Ottawa est aussi très important.

1555 Mais il y a un rôle que la Ville peut jouer directement à l'égard du financement et vis-à-vis notamment du secteur privé et mes remarques au fond, je n'interpelle pas ni Isabelle, ni la Chambre de commerce, ni encore moins monsieur Lamarre qui est probablement un des grands modèles de philanthropie, mais rappelons-nous qu'au Québec, le don moyen d'un québécois, c'est 110 \$ par année par tête d'habitant. C'est le plus bas taux de don au Canada, de toutes les provinces et là, ça inclut Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick. Le Québec est le plus faible donateur individuel et corporatif au Canada.

1560 La Ville peut jouer un rôle extrêmement important et qui ne coûte pas cher de prendre définitivement le leadership avec le milieu des affaires montréalais. C'est quelque chose qui se fait. Regardez ce que le maire est en train de faire relativement à ce Championnat international de natation : quand la Ville a une volonté et qu'elle veut vraiment le faire, elle peut le faire.

1565 Je suis sûr qu'actuellement le maire ne rencontre pas simplement des officiers à l'international pour convaincre ces gens-là de revenir à Montréal, mais il rencontre aussi le secteur privé. Et cette capacité, la Ville l'a, et ce leadership, elle peut l'affirmer sûrement autrement qu'un texte timide d'une recommandation qui est en page 45 où la Ville suggère les engagements suivants, le milieu des affaires...

1570 Ce n'est pas une question de suggestion : il faut qu'elle prenne le leadership à cet égard-là et il y a beaucoup à faire de ce côté-là.

1575 Pour ce qui est de l'axe 4, écoutez, on parle rayonnement culturel de Montréal. Moi, c'est le mot *culture* évidemment qui me frappe toujours quand on décide qu'on va en débattre dans le contexte d'une politique culturelle. Ça m'a rappelé Malraux qui disait que la culture, c'est la réponse que l'homme obtient quand il interroge le néant, je pense que le philosophe Jean-Pierre Richard pourrait être une réponse à ça quand il disait que le néant, c'est l'ensemble de toutes les possibilités.

1580 Ce que je veux dire par là, quand je commence comme ça, c'est que la Ville nous dit d'une part qu'elle n'a probablement pas les moyens de sa politique et la question va être de savoir : Est-ce qu'elle a la politique de ses moyens ? Montréal voit grand, Montréal embrasse très grand dans ce document-là. Et ce qui manque au départ si je le regarde maintenant sur l'angle du rayonnement international, ce qui manque dans le document de la politique pour moi, c'est un épigraphe qui aurait décrit l'identité et le caractère unique de Montréal sur la scène internationale.

1585

1590 On est une ville francophone unique au monde dans son caractère géographique, dans ses particularités et dans sa composition et dans son histoire, et ce chapitre-là manque à mon point de vue. Ce chapitre-là, de cette compréhension-là, de ce rappel que nous sommes absolument unique comme caractère et comme identité à Montréal aurait permis de bien comprendre la genèse d'où émane notre culture. Et ça, ce n'est pas là.

1595 Alors, la culture est quelque chose présentée immédiatement comme quelque chose d'accompli alors qu'il y a une source, une origine à ça. Je pense que c'est cette identité qui devrait être définie dans un document final pour qu'on le comprenne bien. Pourquoi ? Parce que si sur le plan international, on veut être bien avec les autres, il faut se comprendre soi-même.

1600 Et dans la politique, Jean-Robert a donné tantôt pour moi les deux mots, les deux grands mots clés qui vont avec le rayonnement international : accueil et rayonnement. Et je commencerai par *accueil* d'abord et là, j'élaborerai si vous voulez très brièvement sur un certain nombre d'aspects qui sont ce que nous devons être quand nous recevons.

1605 Dans un premier temps, c'est les gens d'ici. Si on sait qui on est, si on se connaît et si on a véritablement cette description de notre identité qui décrira aussi la genèse de ce que nous sommes culturellement aussi, bien, c'est sûr qu'à ce moment-là toute la question du financement doit commencer d'abord et avant tout par nous donner des conditions d'épanouissement, de développement et de consolidation. De la pratique artistique, des pratiques culturelles, des institutions et des équipements. Pour moi, c'est essentiel. Et ça passe nécessairement pour ce qui est de la pratique artistique, ça passe nécessairement par une consolidation et une reconnaissance affirmées du Conseil des arts de Montréal. Ça, il n'y a aucun doute là-dessus.

1610 Le deuxième élément de l'accueil, c'est le dialogue des cultures. L'expression est dans le texte de la politique culturelle et je pense que le terme est bien choisi. Il est imagé, il est clair. Et je rejoins Aida Kamar sur un certain nombre de choses. L'unicité de Montréal et ce qui peut la rendre une véritable métropole, c'est précisément le fait qu'on a cette diversité et cette présence de diversité culturelle à Montréal.

1620 Il y a eu au cours des temps et au cours des 20, 25 dernières années une très grande mutation dans les rapports que, passez-moi l'expression, le vernaculaire entretien avec les communautés culturelles. L'intervention d'Aida tantôt est pour moi un témoignage de cette réflexion-là.

1625 C'est-à-dire qu'on n'en est plus au fait où arrive accidentellement ou volontairement des flots d'immigration qui se cantonnent immédiatement dans des ghettos, s'y enferment et nous, les vernaculaires, on se dit «Ah, ah ! Il faut aller chercher ces gens-là, les amener à l'intérieur de nos activités, les intégrer et les reconnaître.» Et je pense que c'était effectivement la façon dont ça se faisait il y a 20, 25 ans. C'est comme ça qu'on pensait les politiques.

Je pense que ça, c'est un peu nostalgique comme processus maintenant. Au contraire,

1630 la grande responsabilité du milieu culturel si on le nantit bien, sa grande responsabilité sera d'être un lieu des carrefours d'accueil à l'endroit de ces communautés-là. En d'autres mots, le culturel d'ici, vernaculaire, doit aller à la rencontre du culturel des communautés culturelles.

1635 Parce que ça va être par ces mixions-là, par ces échanges-là et par cette compréhension-là que Aida ne sera plus obligée de faire une sorte de déclaration sur ce qui ne devrait pas être une spécificité, mais quelque chose de naturel. C'est par la somme, c'est par la contamination de nous à l'égard d'un festival comme celui qu'elle tient, et l'inverse, de la voir présente dans nos manifestations culturelles, qui va amener de façon générale, qu'il va y avoir cet espèce d'entrain et de mixité des communautés culturelles.

1640 Et j'applaudis aussi l'initiative que le Conseil des arts de Montréal a pris de faire une table de travail de réflexion sur ces choses-là.

1645 Le troisième élément important et, là je suis parti du micro, de la racine de ce que nous sommes et des moyens que nous devons nous donner, je fais venir à l'intérieur de ça les communautés culturelles et puis finalement on s'en va vers le plus macro, donc, vers les grands événements.

1650 Je pense ici aux grands festivals. On peut permettre que Montréal, et une des conditions pour qu'elle soit une métropole culturelle, c'est qu'on se donne des lieux de carrefour et de présentation de nos différentes pratiques culturelles et qu'on soit un plateau incontournable sur le plan international. C'est vrai pour le théâtre, c'est vrai pour la musique, ça devrait être à nouveau vrai pour la danse - c'est inacceptable que ce festival n'existe plus - et ce l'est aussi notamment pour ces grands festivals plus industrie culturelle, je pense entre autres au Festival de Jazz dont une des fonctions de rayonnement international à mon point de vue devrait être l'exportation de l'expertise qui a été développée par ces gens-là.

1660 Il y a des villes dans le monde qui n'ont pas encore trouvé la formule ou la recette de générer une animation urbaine absolument unique comme certains de nos festivals le font. Et ça, ça devient comme un produit exportable. C'est non seulement une carte d'identité, mais c'est aussi une pratique à aller exporter et pour moi, je pense que c'est extrêmement important de le faire.

1665 La promotion extérieure de l'ensemble de ces événements-là, voilà un rôle immédiat que la Ville peut jouer aussi qui ne coûte pas très cher. C'est celui véritablement de s'asseoir et de se concerter constamment, mais par des mécanismes très précis à développer avec Tourisme Montréal. Je pense qu'il y a là de la part de la Ville une responsabilité politique à l'égard de la culture sur le plan international, mais elle doit le faire aussi avec des joueurs qui sont constamment présents sur la promotion de la Ville et qui ont aussi développé des expertises de ce côté-là.

1670 Maintenant, l'accueil de façon plus macro. Notre maison, elle est belle. Montréal est une belle ville. Mais on oublie encore d'accueillir nos gens de façon simple et ouverte par rapport à la culture. Être une vraie métropole culturelle, c'est d'être capable de donner à la population des propositions d'itinéraire culturel à l'intérieur de la ville, c'est-à-dire une capacité de pouvoir autant sur le plan routier que piétonnier, vivre des expériences de jonctions culturelles. Et tout passe selon moi là-dessus par la signalisation dont on fait état à l'intérieur de la politique.

1675 Finalement, la réciprocité et l'accueil. Montréal constate qu'on est en déficit un peu relativement à l'accueil d'organismes étrangers ici par rapport à ce qu'on envoie là-bas. Je prends note du constat en ce qui me concerne, mais ce débat-là doit être porté à un autre niveau. Montréal n'a pas en ce moment la responsabilité réelle de créer les accords culturels et de réciprocité entre l'état et les autres nations, ça doit être fait à un autre niveau. Que Montréal le
1680 constate et qu'elle veuille participer à ces discussions-là, j'en suis, mais il ne faudrait pas non plus qu'elle dépense ses énergies là où elle n'a pas la responsabilité première. Mais ça doit se faire évidemment.

1685 Ça, c'était l'accueil. Pour ce qui est de la promotion des artistes et des organismes ailleurs, il faut là aussi que ça se fasse avec les autres paliers de gouvernement, la Ville ne peut pas le faire seule. Par contre, pour ce qui est de la promotion de Montréal et de ses spécificités culturelles dans le monde, la Ville a bon an mal an des délégations qu'elle organise à travers le monde pour se promouvoir de différentes façons.

1690 Mitterrand était celui qui avait développé le plus bel exemple, Mitterrand ne voyageait jamais en dehors de la France sans la culture ; c'était avec un livre ou avec un artiste ou avec une compagnie, une expression artistique quelconque. La Ville doit le faire.

1695 Ce n'est pas strictement de donner un disque de l'OSM ou un livre du Vieux-Montréal, c'est également voyager avec des artistes et les rendre aussi porte-parole et les intégrer à l'intérieur des promotions de la Ville tous azimuts.

1700 Ensuite, ville, touriste, Montréal, culture, là aussi, il y a énormément à faire, toutes ces délégations qui sont organisées devraient l'être même si elles sont de nature exclusivement économique, devraient toujours être faites en concertation avec Tourisme Montréal. Pour moi, c'est absolument important.

1705 Pour ce qui est de la diversité culturelle, de façon générale, je pense que ça, c'est important que la Ville, spécifiquement si on l'a défini dès le départ dans la politique culturelle comme étant un caractère et une identité particulière, doit intervenir publiquement et même sur le plan international sur la question de la diversité culturelle parce que notre spécificité de francophone à l'intérieur de l'Amérique du Nord commande que la Ville se manifeste comme métropole culturelle également sous ce rapport-là.

1710 Et en conclusion, je dirai qu'une politique culturelle quel que soit l'axe qu'on veuille débattre, y inclus les relations internationales, va passer par une clarification immédiate et très claire des structures de la Ville que moi je ne connais pas et que je ne comprends plus. Et que je ne comprends pas non plus à l'intérieur du document.

1715 Ville-centre, arrondissement, conseil régional des élus, commission métropolitaine de Montréal, qui fera quoi ? Et comment allons-nous parvenir à nous assurer qu'il y aura, parce qu'une politique culturelle veut dire une volonté de cohésion, qui aura ce pouvoir de cohésion ? Je pense que ça, c'est important.

1720 Et, à la fin, il reste les partenariats, c'est un mot qu'emploie la Ville dans son projet de politique culturelle. Oui, on n'a peut-être à court terme de nouvelles ressources à mettre sur la table, de tarte à élargir, mais il y a sûrement dans l'appareil d'autres secteurs de Montréal qui peuvent participer au développement culturel, c'est les pouvoirs horizontaux de la Ville à cet égard-là. Un partenariat au sein de la Ville, c'est de permettre qu'il y ait des ressources qui existent déjà à l'intérieur des budgets de la Ville qui peuvent être aussi consacrées au culturel, pas strictement de l'argent spécialisé culture ou loisir.

1730 Puis en toute fin, le financement comme tel, et je veux finir là-dessus même si je reviens de ce que j'ai dit au début, que le Conseil des arts de Montréal n'ait qu'un budget de 10 millions de dollars sur 177 millions consacrés à la culture, il y a là une anomalie fondamentale qu'il va falloir revoir aussi. Ça, c'est du recyclage à l'intérieur des ressources à mon point de vue. Voilà.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1735 Merci beaucoup, Monsieur Spickler. Très clair. Madame Hudon.

Mme ISABELLE HUDON :

1740 Merci, Madame la présidente. Je me sens interpellée sur différents fronts. Je voudrais ajouter aux réflexions sur deux fronts, sur la tarte et, bien sûr, sur la question du rayonnement, le rayonnement de Montréal à l'étranger, mais même ici au Canada. Alors, parlons d'un rayonnement assez large.

1745 Alors, quant à la tarte, je suis tout à fait d'accord sur le fait les gens d'affaires doivent contribuer davantage et voir contribuer à augmenter cette tarte pour avoir un meilleur partage au sein de tous les groupes, je vous rejoins. Je veux également faire une parenthèse où je suis d'accord avec certains de mes collègues quand on donne le critère de timidité sur la portion de l'interpellation de la communauté des affaires dans le document et je vous rappelle que la timidité n'est pas une valeur, ni un critère de succès en entreprise. C'est rarement considéré. Alors, soyons aussi ferme que la communauté d'affaires l'est en affaires.

1750 Alors, je vais aller maintenant sur le rayonnement. On l'a dit, Montréal est une ville ouverte, Montréal est une ville tolérante, dynamique, accueillante, on le sait, on le répète et à juste titre et il faut continuer de le faire.

1755 Montréal a cette capacité d'attraction entre autres en raison de sa culture et de la culture. La vitalité culturelle de Montréal est très certainement un des atouts les plus performants pour attirer et pour se démarquer pour Montréal. Quand on sait que d'ici 10, 15 ans la croissance nette de la main-d'œuvre à Montréal sera à 100% par l'immigration, l'immigration d'affaires, ça fait réfléchir. C'est toute une question de démographie, mais pour que les immigrants de talent viennent s'installer à Montréal, il faut les attirer. Et quand on sait que le talent, les ressources
1760 humaines sont attirées dans des villes où il y a une qualité de vie et qu'on l'a cette qualité de vie et que la culture fait partie de la qualité de vie, investissons, bougeons et allons vers l'action. Moi, ce que je vous dis, c'est qu'on a besoin de sensibiliser la communauté des affaires, je suis totalement d'accord avec vous, mais il faut le faire et même agressivement.

1765 Il faut proposer des mesures concrètes au milieu des affaires pour aider le milieu culturel. Madame la présidente, vous pouvez compter sur ma présence pour déposer un mémoire et venir le présenter avec des outils tout simples, des actions simples, mais combien concrètes qui au fur et à mesure feront la différence. Je vous donne un exemple.

1770 On sait très bien qu'en entreprise, on se donne une mission, on se donne une vision et on adopte des valeurs d'entreprise. Pourquoi pas sensibiliser la communauté des affaires à avoir le soutien à la culture comme valeur d'entreprise ? Parce qu'on sait très bien que ces valeurs-là sont souvent imprimées et affichées sur les murs et que les dirigeants d'entreprise prennent des décisions selon les valeurs adoptées par l'entreprise. C'est tout simple, mais ça peut faire une
1775 grande différence.

Je veux revenir également à ce que Pierre disait et également Jean-Robert où Tourisme Montréal a pris le leadership de *brander* Montréal comme une destination culturelle. Ce que je dis à la Ville, c'est bravo, Tourisme Montréal, mais que la Ville assume ce leadership. Il ne faut pas
1780 être timide pour faire une déclaration que Montréal est une métropole culturelle. Si on est timide à l'avouer, les actions seront tout aussi timides et malheureusement on va perdre beaucoup de temps.

1785 Alors, assumons le leadership ensemble, bravo à Tourisme Montréal, apprenons du succès de Tourisme Montréal, que ça interpelle des touristes, ça va interpeller beaucoup d'autres également. Alors, voilà.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1790 C'est très encourageant ce que vous dites, Madame Hudon. On va vous écouter avec beaucoup d'intérêt. Monsieur Bellerose, à votre tour.

M. PIERRE BELLEROSÉ :

1795 Oui, merci, Isabelle. Effectivement depuis 1993, c'est en 1993 que Tourisme Montréal a
 1800 identifié la réflexion *Montréal, métropole culturelle*. Donc, ce n'est pas le thème de la publicité,
 mais c'est la compréhension de ce que c'était quoi Montréal qui nous distinguait sur les marchés,
 en identifiant, je l'ai identifié tout à l'heure, la population, les événements, les grandes institutions
 culturelles dont les musées, la question du patrimoine et la question de la créativité culturelle.
 Pour nous, c'était les 5 éléments au niveau touristique qui permettaient de nous distinguer.

1805 Évidemment en tourisme, l'exercice qu'on fait, nous, qui est particulier, qui est différent des
 autres secteurs, c'est que c'est un exercice de hiérarchisation. Ce n'est pas tous les musées, ce
 n'est pas tous les événements, ce n'est pas tous les éléments de patrimoine et ce n'est pas tous
 les éléments de créativité culturelle. Et c'est un exercice qui n'est pas simple à faire. C'est
 1810 lesquels sur lesquels on se distingue sur les marchés dans notre cas plus hors Québec. Donc, il y
 a cette question-là qui interpelle, mais depuis 1993, le parapluie de tout ça, on a fait une espèce de
brand, d'image de marque, c'est *Montréal, métropole culturelle*.

1815 On a réussi à avoir les moyens de nos ambitions par la fiscalité. Tourisme Montréal a été
 1820 fondée en 1919, a eu des problèmes financiers de 1919 à 1997 quand il y a eu la taxe sur les
 chambres d'hôtel. Je rappelle que c'est une décision du conseil d'administration en 1986, ça a pris
 11 ans de lobby à Québec alors que la communauté politique, touristique était d'accord, il y avait
 un consensus. 11 ans de lobby. Mais maintenant, on a les moyens. Donc, on avait la réflexion et
 après ça, les moyens de nos ambitions.

1825 Montréal est une communauté relativement pauvre par rapport à nos concurrents, par
 rapport à Toronto, par rapport à New York, par rapport à Boston. On n'est pas une capitale
 provinciale, on n'est pas une capitale nationale, on n'a pas ces outils-là. Nous, on n'y arrivait pas
 avec les partenaires privés et les partenaires publics à se distinguer et c'est la fiscalité qui nous l'a
 1830 permis. Maintenant, on a été longtemps beaucoup plus présent sur les marchés que Toronto
 même si Toronto est une communauté plus riche en terme touristique, on était beaucoup... et
 donc, ça a permis d'avoir des meilleures performances.

1835 Un autre élément important dans notre réflexion à nous, puis on ne l'a pas... je veux juste
 mentionner l'importance du patrimoine dans la question de la distinction. Il n'y aura jamais de
 quartier ancien à Toronto, ils auront beau investir le plus de... Donc, la question de la population,
 la question du Vieux-Montréal par exemple ou du patrimoine religieux, c'est des éléments qu'il n'y
 aura jamais ailleurs, peu importe ce qui arrive et c'est important de continuer les investissements à
 ce niveau-là.

1840 Un autre élément important en tourisme, c'est la question de la centralité. 85% des 2.5
 milliards de dépenses des touristes par année dans la région métropolitaine se font dans
 l'arrondissement Ville-Marie : c'est là que ça se passe. Les touristes par définition en milieu

1835 urbain, ils vont à leur hôtel et après, ils se déplacent en métro ou à pied ou en taxi, donc, c'est très très difficile, il faut que ce soit très attirant pour les amener dans les endroits en banlieue ou même au Sault-aux-Récollets ou ces endroits-là.

1840 Donc, la question de la... et nous, dans nos réflexions de développement de produit, la question du centre-ville, et là on sort un peu de la réflexion, mais l'aménagement urbain, de l'art public, de toutes ces questions, les touristes sont au centre, donc, la question de la fluidité, de l'accueil, de l'aménagement urbain, de l'art public, c'est très important, puis je ne rentrerai pas non plus dans la question de gouvernance, mais c'est là en terme... la relation entre la culture et le tourisme se fait dans l'arrondissement Ville-Marie. C'est là que sont 90 % des 7 millions de tourisme. C'est 80 et quelque pour cent des dépenses. Donc, la centralité est une question
1845 importante.

Je rappelais tout à l'heure que nous, notre dossier principal pour faire le lien entre les touristes et les autres secteurs à part les événements, les musées et le patrimoine, c'est la vitrine culturelle, donc, nous, c'est notre réponse concrète pour faire rayonner les dépenses touristiques en dehors des quelques institutions qui sont plus favorisées. Nous, c'est la vitrine culturelle, on
1850 continue d'y travailler.

Je voudrais simplement terminer en disant qu'on a une très bonne collaboration depuis 95 avec la direction de Montréal, du ministère de la Culture qui a permis de faire des protocoles et de
1855 faire des actions concrètes de formation, de maillage entre les plus petites institutions culturelles et l'industrie touristique. Parce que ce n'est pas simple, il y a des façons de faire, il y a des cultures différentes, pour arriver à ce qu'il y ait une situation *win/win*, c'est-à-dire que le touriste ait accès à plus de diversité, de choses à faire et que d'autres institutions culturelles profitent de ces gens-là qui souvent sont très intéressés, mais qui n'ont pas tous les outils pour avoir accès en quelques
1860 jours à toute l'offre culturelle.

Donc, on travaille activement avec le ministère de la culture et on est en renouvellement actuellement. Pour Tourisme Montréal, c'est la culture qui est la base de notre travail et ça fait une quinzaine d'années qu'on a cette... et plus spécifiquement depuis 1993 et c'est le cœur de notre
1865 intervention et de notre champ d'intérêt. Et on comprend qu'ici, il y a toutes les questions de financement qui sont liées, qui dépassent beaucoup notre cadre, mais le rayonnement international de Montréal va passer par la culture, ça nous apparaît bien évident.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1870 Merci beaucoup, Monsieur Bellerose. Alors là, je vais retourner à la salle et donner la parole à monsieur là-bas. Juste avant qu'on lui passe le micro, je voudrais simplement... si les gens veulent le faire, je sais que dans la salle, il y a des représentants de Gaz Métro, il y a des représentants des fonds Bell, si vous voulez intervenir, ne vous gênez pas, qu'on comprenne
1875 quelles sont les conditions favorables aussi à l'identification de la valeur culture dans les valeurs

d'entreprise ou les conditions qui favoriseraient d'une manière plus large l'élargissement de cette tarte-là. Alors, Monsieur, à vous.

M. ANDRÉ PARADIS :

1880

Oui, merci. Je m'appelle André Paradis, je suis président de la Cité des artistes. La Cité des artistes, on vise à créer 400 unités d'ateliers-résidences au cœur de Montréal dont 10% des unités réservées à l'international. Comme vous avez mentionné, Monsieur Choquet, on est accueilli partout au monde, mais quand vient le temps de recevoir les gens, on les accueille dans nos sous-sols humides trop souvent.

1885

1890

Donc, on a ce volet international qu'on veut mettre de l'avant à l'intérieur de la Cité des artistes qui n'est pas soit dit en passant un bloc monolithique de 400 ateliers, mais bien la création d'un quartier. On veut créer à Montréal un Soho et faire en sorte que Montréal puisse devenir aussi une destination internationale en art visuel, en métier d'art et en médiatique. On a les créateurs, énormément de créateurs à Montréal, malheureusement qui gagnent mal leur vie, donc, si on peut d'un côté sécuriser leur toit d'une façon intelligente, faire en sorte qu'ils puissent demeurer au centre-ville et aussi aider le marché de l'art en faisant en sorte que Montréal devienne aussi une destination pour ces nombreux touristes qui viennent à Montréal, mais malheureusement pas assez pour les arts visuels, on aura, je pense, accompli notre mission.

1895

1900

Plusieurs d'entre vous ont assisté à la conférence de monsieur Florida, qui a été très intéressante. Moi, il y a 2 points qui m'ont... enfin, instinctivement on sentait bien qu'on avait l'information. Là, on l'a vu de façon un petit peu plus concrète. Un des atouts territoriales de Montréal, dans ses indicateurs, il y avait 4 ou 5 indicateurs, et un de ceux qui étaient les plus marquant était le fait que Montréal est une ville où ça ne coûte pas cher. Ça ne coûte pas cher se loger, ça ne coûte pas cher d'avoir des ateliers et ça fait en sorte que les créateurs qui vont venir s'installer à Montréal, qu'ils soient en art visuel ou en des métiers... enfin, la notion de créateur de monsieur Florida dépassait la culture au sens strict, mais... Donc, c'est un atout important parce que Montréal, donc, se plaçait, je pense, dans la meilleure des 25 villes à Montréal.

1905

1910

Le deuxième volet qui m'a interpellé beaucoup, c'était la nécessité de... je ne dirais pas protéger, mais d'encourager la culture underground qui est très très forte à Montréal. Et c'est par elle que va se faire, va émerger les nouveaux créateurs dans un an, dans deux ans, dans trois ans, dans cinq ans. Quand j'entends underground et que j'entends Montréal est une ville intéressante parce que les logements y sont pas chers, ma lumière s'allume et elle me dit : Qu'est-ce qu'on va faire à Montréal pour éviter que les artistes quittent le centre-ville ?

1915

C'est incroyable de voir encore aujourd'hui, en 2005, des exemples comme l'usine de la Grover, que 200 artistes se fassent mettre à la porte de leur lieu de travail, de leur usine, parce que pour un artiste comme moi, mon atelier, c'est mon usine, c'est là où je gagne ma vie. Donc,

c'est incroyable qu'on puisse encore très bien élaborer une politique culturelle, mais qu'on ne puisse pas intervenir de façon plus ferme à Montréal pour protéger les ateliers et les résidences pour les artistes au centre-ville.

1920

Quand on parle d'ateliers-résidences d'artistes, on ne parle pas uniquement de culture, on parle de développement immobilier et on parle de financement. La difficulté que les artistes ont, et la meilleure façon de régler le cas, ce n'est pas nécessairement en donnant des subventions, mais c'est en rendant accessibles les politiques de la ville. En habitation aujourd'hui, un atelier-résidence n'est pas accepté. Si je veux monter un programme de logement abordable pour ateliers-résidences d'artistes, ça ne passe pas dans la machine. Ça ne passe pas dans la machine de la Ville et au niveau provincial.

1925

Si je veux obtenir des garanties financières comme n'importe quel entrepreneur le ferait, l'artiste n'est pas considéré comme un entrepreneur. Donc, il y a des choses qu'on peut faire en dehors de la culture, au sein de la Ville, à l'habitation, au développement économique pour encourager, donc, le maintien et le développement d'atelier-résidence dans le cœur de la ville et faire en sorte que les touristes quand ils viennent, qu'ils puissent partir une fin de semaine, une journée faire la tournée de 10 ateliers-résidences d'artistes par une journée portes ouvertes et en même temps aller dans les galeries d'art qui sont autour. Ça, c'est intéressant pour les touristes. Ça, ils aiment ça. D'autres villes l'ont fait, et Montréal, on est encore en train de se poser la question.

1930

1935

Voilà, ça résume à peu près mon intervention. Juste avant de terminer, quand même si vous voulez aider les ateliers d'artistes, je ne veux pas voler le micro à mes amis de l'usine Grover, donc, je voudrais, Madame la présidente, vous donner ce *t-shirt* et vous encourager tous, 10 \$, ce n'est pas cher. Faites-le signer par les artistes, ça va prendre de la valeur.

1940

Mme LOUISE ROY, présidente :

1945

Je vous promets de le porter à la phase *audition des mémoires*. Alors, Monsieur Choquet, quand même, il y a beaucoup de choses qui ont été soulevées par monsieur. Comment la politique culturelle va changer ou comment elle peut aider à changer la situation précaire des artistes ?

1950

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Je ne pense pas que c'est un document comme tel qui change les choses ; c'est ce qu'on met et c'est l'intention que ça nous permet de concrétiser par la suite. Nous ce qu'on mentionne là-dedans et ce que je pourrais ajouter, c'est qu'il est clair pour nous que les enjeux du maintien des artistes dans les quartiers centraux, les artistes en art visuel au sens large, c'est un enjeu qui est important, on en a fait une section spéciale et on veut se donner un plan d'action.

1955

Je lisais ce matin dans *La Presse* que l'INRS s'inquiète du financement de la Ville, qu'elle aimerait ça faire des études pour la Ville. Je pense vous dire qu'elle est en train d'en faire une

1960

1965 pour nous justement sur la question des artistes en art visuel pour permettre... je sais qu'il y en a eu d'autres dans le passé, mais dans ce cas-ci, on est en train à la fois de cartographier, de mesurer exactement où tout le monde est situé géographiquement dans les quartiers centraux, où sont les concentrations et tout, et de se donner par la suite un certain nombre de mesures concrètes.

1970 On identifie déjà des pistes et pour nous, notamment, et c'est ce qu'on met dans la politique, l'accès à la propriété, c'est un élément qui est central. Comment ça doit se faire ? Monsieur Paradis a raison de souligner qu'à travers des programmes existants, il y a certainement des élargissements à faire pour permettre, pour assouplir ces programmes-là pour permettre de développer des projets. C'est dans ce sens-là qu'on se dirige.

1975 Dans le cas de la Grover, je ne veux pas m'étirer trop là-dessus, quoique si vous souhaitez qu'on en discute plus longuement, on peut le faire, mais moi ce que je voudrais souligner simplement, c'est qu'il y a eu effectivement une difficulté notamment de communication entre plusieurs intervenants, pas seulement l'arrondissement et le service, mais également une société, ça s'est fait dans un contexte... c'était pour la bonne cause, ce n'était pas seulement pour des condos de luxe, ce n'était pas d'abord pour ça, c'était pour du logement abordable, mais peu importe c'était quoi la finalité, il est clair qu'il y a eu une bavure qui s'est produite là et pendant ce
1980 temps-là, c'est vrai qu'on manifeste des intentions et qu'il y a cette difficulté-là.

1985 Pour moi ce qui est important là-dedans, c'est qu'est-ce qu'on fait quand on se rend compte qu'il y a une difficulté comme ça ? On a d'abord défini des orientations et on doit voir concrètement dans ce cas-là comme dans d'autres cas qu'on pourrait mentionner, comment on peut travailler concrètement à trouver une solution, et, dans le cas de la Grover, il y a déjà ces efforts importants qui se font actuellement en ce sens.

1990 Mais il est clair que pour les prochaines années, ça va être un enjeu culturel et urbain important à Montréal et on a l'intention de participer à trouver la solution à ces difficultés-là.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci. Alors, le prochain intervenant, Madame Gold ?

1995 **Mme JUDY GOLD :**

Oui, le monsieur en chandail rouge.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2000 Oui, allez.

M. RICHARD TREMBLAY :

2005 Richard Tremblay, chorégraphe. Je n'interrogerai pas sur le chaos, peut-être le devrais-je devant cette prestigieuse commission permanente, pas nécessairement éternelle, parce qu'on a vu déjà, si vous me permettez juste une petite parenthèse, une commission précédente à laquelle probablement plusieurs d'entre nous avons participé, qui devait être aussi permanente.

2010 Mais je garde à l'esprit, Madame la présidente, votre terme qui est la mise en rapport des principaux actants, ou des acteurs, et d'autre part aussi, monsieur Choquet a parlé de petites choses que la Ville peut faire pour aider les créateurs. Monsieur Spickler a parlé aussi, a mentionné aussi la France dans son exposé, outre sa citation célèbre, la France qui a consacré, faut-il le rappeler ici, beaucoup de ressources au genre justement de problématique qui nous intéressent. Il n'est pas question évidemment d'importer je dirais des modèles, mais il y a des choses qui peuvent nous aider à la réflexion.

2015 D'autre part, il y a madame Miljours aussi qui a parlé des équipements culturels. On a parlé aussi des ateliers d'artistes, mais il y a une chose peut-être qui manque, peut-être que vous en avez discuté avant, je n'étais pas là, je m'en excuse, mais j'aimerais peut-être aborder cette question-là dans une perspective assez particulière : les maisons de la culture. Qu'arrive-t-il des maisons de la culture ?

2020 Si vous me permettez, je vais juste vous donner très très rapidement le plus que je peux le faire, vous me demanderez de m'asseoir si vous le désirez.

2025 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord.

2030

M. RICHARD TREMBLAY :

2035 J'ai fait une résidence il y a quelques années à un de ces centres chorégraphiques en France ; il y en a une trentaine à travers tout le pays. Entre autres, ce sont des structures, des centres chorégraphiques. Dans une toute petite ville qui correspondait peut-être... plus petit un petit peu à nos arrondissements, dans une toute petite ville qui s'appelle Belfort, à peu près... quoi, maximum 30 000 habitants ; il y avait là un équipement absolument extraordinaire qui était un plateau pour permettre aux créateurs de monter sa chorégraphie, un plateau qui était à peu de la dimension de celui du théâtre Maisonneuve, dans une toute petite ville de 50 000 habitants. Mais

2040 juste un plateau, pas le théâtre où la chorégraphe montait son spectacle et une fois qu'il était monté avec les éclairages et répété et tout, on l'envoyait en tournée.

2045 Vous vous rendez compte dans une toute petite ville, évidemment c'est une chose qu'on ne peut jamais peut-être imaginer ici, mais dans une toute petite ville et ça marche.

Mais au cœur de tout ça, c'est qu'il y a une décision administrative qui était très importante, c'est qu'on a mis un créateur au centre de toute une mise en rapport d'actants, ou d'acteurs si vous voulez, au niveau de la diffusion, au niveau de la création, au niveau de... en fait,

2050 du financement au niveau régional, à peu près à tous les niveaux. Je vais y revenir si vous voulez, peut-être que je n'aurai pas le temps, mais ce qui est important aussi, c'est que le créateur est au centre, mais pas parce qu'il s'est dit : Moi, je suis au centre, je suis important, puis ça me plaît bien. Je peux raconter... C'est une décision administrative de mettre le créateur au centre de tout un processus, une décision administrative très très bien encadrée.

2055 Je reviens aux maisons de la culture. Nous avons là quelque chose de vraiment, je trouve exceptionnelle, qu'il faut absolument mettre en valeur et ne pas laisser éroder dans toutes sortes de directions. Si on appliquait ce même type de modèle, c'est-à-dire... par exemple je reviens encore si vous voulez, j'ai oublié une petite chose qui est très importante pour parler du modèle, celui que je viens de mentionner, l'exemple de celui du centre chorégraphique, c'est que le
2060 chorégraphe qui était là, qui était placé là avec un encadrement administratif assez extraordinaire, avait deux mandats, un mandat artistique bien sûr qui était son propre développement, son propre parcours, mais aussi un mandat communautaire qui était nécessaire et obligatoire et que la chorégraphe, qui était une chorégraphe pour ce centre-là en particulier, acceptait. Et non
2065 seulement acceptait comme une tâche à laquelle il faut se plier, bon, bon, bon, mais qu'elle acceptait parce qu'elle avait du sens aussi dans la sensibilisation de son milieu à la danse, dans son implication dans son milieu.

2070 Les maisons de la culture, pourquoi je mentionne ça, c'est que dans les maisons de la culture, on pourrait avoir d'après moi un modèle similaire, c'est-à-dire où on met des créateurs en résidence. On a des équipements, ils sont merveilleux. Il y en a quoi des maisons de la culture, il y en a combien à Montréal ? Douze (12) ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2075 Dans l'ex-ville de Montréal, il y en avait douze (12).

M. RICHARD TREMBLAY :

2080 Douze (12). Il y en a une nouvelle qui s'en vient, je pense, à Montréal-Nord ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2085 Les autres municipalités de banlieue qui avaient des formules qui ressemblent beaucoup à ça même si elles ne sont pas identifiées *maisons de la culture*, mais peu importe, il y en avait douze (12).

M. RICHARD TREMBLAY :

2090 D'accord, mais c'est intéressant. D'ailleurs, tous les autres centres, je pense que récemment vous aviez l'intention de les intégrer à ce réseau des maisons de la culture, peut-être, je ne sais pas. Enfin...

2095 Donc, ça fait des ressources qui sont assez extraordinaires et des équipements aussi qui ne sont pas comme le plateau de la salle Maisonneuve, mais on n'a pas besoin de ça. Si on mettait des résidences pour créateurs, chorégraphes, metteurs en scène, dans les arts visuels, des peintres, les compositeurs, si on mettait, donc, des résidences à long terme, pas seulement à court terme, maintenant je sais que ça existe dans certaines maisons de la culture, on me dit que ça existe, ça existe d'ailleurs dans d'autres maisons de la culture comme à la Chapelle historique du Bon Pasteur, on a un compositeur en résidence...

2100 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Finissez votre intervention, Monsieur, et ensuite, on va aller voir ce qu'ils ont à répondre sur le lien création/production/diffusion. D'accord ? Allez-y.

2105 **M. RICHARD TREMBLAY :**

Oui, d'accord. Donc, c'est le modèle dont je vous fais part, c'est-à-dire qu'on met des créateurs... et on imagine dans tout ce réseau-là quelle dynamique on pourrait créer si, donc, on donnait aussi au créateur un mandat communautaire.

2110 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

C'est ça.

2115 **M. RICHARD TREMBLAY :**

Alors, voilà, et puis je serais intéressé évidemment à participer à des ateliers pour développer ça davantage.

2120 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

2125 D'accord. Alors, juste un mot pour vous dire que malheureusement nous ne sommes pas une commission permanente, nous sommes une commission de consultation sur le projet de politique de développement culture. C'est quand même une précision qu'il faut faire, mais on va aller aussi loin qu'on peut dans le mandat qu'on a, soyez assuré.

M. RICHARD TREMBLAY :

Merci, Madame la présidente.

2130

Mme LOUISE ROY, présidente :

Monsieur Choquet, le lien création/production/diffusion/communauté/maison de la culture ?

2135

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Je vais céder la parole à monsieur Langlois.

M. PAUL LANGLOIS :

2140

C'est une question... tout d'abord, depuis la fusion, depuis la nouvelle ville, il faut comprendre que les maisons de la culture relèvent dans leur fonctionnement et dans leurs orientations directement de chacun des arrondissements. Toutefois, effectivement, les maisons de la culture qui étaient en réseau à l'époque, si on prend juste les maisons de la culture comme telles, avaient des orientations et avaient un mandat communautaire de diffusion, d'aide à la diffusion, d'aide pour les artistes qu'elles ont de façon assez générale conservé.

2145

Maintenant, effectivement le réseau s'est élargi, le réseau de diffusion de Montréal s'est élargi et donc, maintenant en font partie les différents diffuseurs des autres municipalités qui ont eux aussi selon leurs équipements, selon leur fonctionnement des collaborations comme vous le mentionniez.

2150

Je pense que vous avez répondu vous-même à votre question, c'est-à-dire qu'effectivement dans plusieurs maisons de la culture, il y a ce type de collaboration avec des artistes en danse comme telle et aussi dans d'autres formes artistiques et entre autres dans les maisons de la culture, il y a toujours eu une volonté de soutenir l'émergence et la relève artistique.

2155

D'une part, on a fait aussi... quand vous mentionniez la nouvelle maison de la culture effectivement qui a été annoncée cette semaine, qui est une maison qui s'appelle une maison culturelle et communautaire à Montréal-Nord, dans le projet de maison de la culture, dans le projet de construction, et le programme de cette maison-là, il est aussi prévu d'héberger et de donner, d'accueillir dans les lieux une compagnie... En ce moment, je crois qu'ils sont en négociation avec une compagnie de danse justement pour pouvoir et autant héberger comme ces locaux pour des répétitions et aussi ces locaux administratifs, donc, pour loger. Donc, la compagnie serait résidente permanente de ce lieu et comme vous le mentionnez, il y aurait aussi des échanges avec la communauté, donc, une implication au niveau communautaire, au niveau soit de donner des cours, soit rencontrer avec les écoles. Donc, il y a vraiment la partie développement peut-être, permettre à cette compagnie-là de pouvoir poursuivre son

2160

2165

développement disciplinaire, mais aussi d'avoir une implication dans la communauté.

2170 Ceci dit, on avait aussi développé sans que ça arrive à des conclusions nécessairement,
mais on est en discussion avec le Conseil des arts et des lettres du Québec qui a un programme
de résidence pour aider surtout en danse et on avait fait des approches avec eux pour justement
départager et s'associer ensemble avec un même projet de résidence dans une maison de la
2175 culture ou d'un autre lieu de diffusion pour justement dire : Le Conseil des arts va soutenir la
démarche artistique du chorégraphe ou de la compagnie et la Ville pourrait, elle, collaborer ou
financer une démarche plus d'implication au niveau communautaire, au niveau des artistes dans
ce territoire.

2180 Donc, c'est des choses qui peuvent se faire. Maintenant, c'est vrai que ça ne peut pas
actuellement être une politique générale, mais ça se négocie individuellement arrondissement par
arrondissement. Je ne sais pas si Michel... ? Non. Pour l'arrondissement Ville-Marie parce qu'il y
a des maisons... Et vous avez raison, à la Chapelle historique du Bon Pasteur, il y a des
résidences de façon assez continue qui se font, mais là évidemment en musique.

2185 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Un petit peu de complément, Monsieur Choquet ?

2190 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Juste sur un aspect qui est soulevé par monsieur tantôt. Les maisons de la culture
relèvent effectivement politiquement, juridiquement maintenant, des arrondissements et ça va
demeurer. Ceci dit, il y a un réseau informel qui se maintient et d'ailleurs qui s'est élargi puisque
les lieux de diffusion culturelle dans les arrondissements formés des ex-municipalités de banlieues
2195 font également un travail qui est extrêmement important et qui dans beaucoup de cas s'apparente
à ce qui a été fait dans les maisons de la culture.

2200 Je me permettrai simplement un commentaire. C'est que je crois que les milieux culturels
vont devoir non seulement prendre acte de cette réalité, mais au fur et à mesure que les mois et
les années vont passer, de s'assurer non seulement centralement mais je dirais sur le territoire
que les arrondissements, que les élus notamment d'arrondissements sentent le milieu culturel
localement ; ce n'est pas une question de genre «il y a un danger et il faut y répondre», c'est
simplement que la réalité culturelle dans la plupart des arrondissements, c'est une réalité qui a une
dimension politique comme la réalité des loisirs, la réalité des travaux publics ou de
2205 l'environnement ou de n'importe laquelle autre. En ce sens-là, je pense que la façon dont les
milieux culturels se déploient à Montréal, ils vont devoir s'assurer, en tout cas assurer une certaine
présence justement pour s'assurer que ce qui existe déjà non seulement se maintient, mais se
développe.

2210 Nous, on sent beaucoup d'ouverture de la part des élus dans la plupart des arrondissements et nos collègues de la fonction publique dans ces arrondissements travaillent tous les jours à développer des activités culturelles tant d'ailleurs en loisir pour les citoyens en pratique culturelle amateur que en activité culturelle professionnel. Mais ça ne peut pas être juste un truc de fonctionnaires. Il faut que ce soit aussi la société civile qui soit présente localement. Et on peut regretter, si c'est le cas de certains, que ce soit modifié, mais le fait est que c'est modifié et, à notre 2215 connaissance, ce ne sera pas remodifié dans l'autre sens, en tout cas certainement pas dans les années qui viennent.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2220 Très rapidement, Monsieur.

M. PAUL LANGLOIS :

2225 Très rapidement juste pour compléter, c'est qu'il n'y a pas de modèle unique de façon de faire. Jean-Robert en rappelant le réseau, l'élargissement du réseau, dans les autres arrondissements aussi, il y a eu beaucoup de rencontres et de ces résidences en danse surtout ; il y en a qui ont été entre autres soutenues par le Conseil des arts à une époque, ça se passait à Lasalle, donc, les formes sont différentes. Alors, il faut le faire directement avec chacun de ces diffuseurs-là, mais il faut y aller. Il faut les approcher. Je pense qu'il y a une ouverture évidente.

2230

Mme LOUISE ROY, présidente :

Oui. On a mentionné à l'occasion d'autres ateliers par contre que la culture était en 2235 compétition et qu'il y avait des arbitrages à faire. Alors, effectivement...

2235

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

C'est le cas partout.

2240 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

C'est ça, il va falloir que vous soyez là. Monsieur Brault, rapidement.

M. SIMON BRAULT :

2245

Juste un commentaire là-dessus parce que le modèle que monsieur Tremblay évoque, c'est un modèle effectivement qui a cours en Europe dans beaucoup de villes, pas juste ne France, en Allemagne beaucoup, et c'est un modèle qui est extrêmement intéressant pour les villes. Moi, je pense que ça vaudrait la peine d'essayer ça à Montréal. Je ne dis pas 2250 nécessairement dans tout le réseau, mais d'avoir à Montréal une situation où un artiste, un créateur a un mandat qui est à la fois un mandat de développer son art, mais de développer aussi une action sociale communautaire, ça ne s'est pas fait.

2255 Tout ce qu'on évoque, ça existe, c'est formidable, sauf que c'est segmenté. Le Conseil des arts soutient un morceau, la Ville un peu ça, et le modèle qui est là, est un modèle et moi, je pense que s'il y a un arrondissement ou si quelque part on voit qu'il y a une ouverture pour qu'un tel modèle se produise, je vous assure que Culture Montréal va soutenir ça parce que c'est l'avenir.

2260 On sera incapable de faire des pas au niveau de la démocratisation de l'art si on n'est pas capable de mettre les créateurs au cœur du processus et si on n'est pas capable d'enlever cette séparation malade et qui est produite par nos propres systèmes entre la création artistique, une véritable démarche de création artistique et un véritable travail social et communautaire.

2265 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord. Prochain intervenant ? Monsieur Dépatie.

2270 **M. MICHEL DEPATIE :**

Bonjour, Madame la présidente.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2275 Bonjour, Monsieur Dépatie.

M. MICHEL DEPATIE :

2280 Hier, j'intervenais avec le chapeau de représentant de commerçant, donc, de gens d'affaires ; aujourd'hui, je vais intervenir comme directeur artistique d'un organisme culturel qui est *Audace & Événement* qui organise trois événements culturels et bientôt quatre sur le Plateau Mont-Royal. *Paysage Éphémère*, un nouvel événement qui va prendre place fin juin qui va durer tout l'été ; on peut l'apparenter au *Festival international des Jardins de Métis*, mais en milieu urbain, qui va être un attrait extrêmement intéressant dans l'avenir pour Montréal et son rayonnement international s'il est soutenu.

2285 Un autre événement qu'on a créé en 2004 qui est le *Grand parcours sens et culture* qui prenait place à la Place Gérald-Godin. Pendant 10 jours, c'était la culture débridée montréalaise en lien avec les commerçants du Plateau. Et le dernier événement qui va fêter son 10^e anniversaire en juin prochain, *Nuit blanche sur tableau noir*.

2290 Je vous en parle parce que, d'une part, je veux réagir à la question qu'il faut convaincre

2295 les gens d'affaires d'investir. Je suis tout à fait d'accord, mais je vous dirais qu'il faut aussi que les élus et nos instances publiques suivent quand c'est le cas. Les événements dont je vous parle qui représentent beaucoup les arts émergents et alternatifs sont financés à 95% par les commerçants du Plateau Mont-Royal et ont très très très... beaucoup de difficulté, je vous dirais, à avoir des fonds publics.

2300 Donc, on parle de partenariat, de PPP, etc. Quand c'est le cas, mais parce que c'est un peu en périphérie, pas tellement parce que c'est au Plateau Mont-Royal, c'est vraiment tout près du centre-ville, on a de la difficulté à dire oui. Donc, les événements qu'on organise et l'expertise qu'on a développée en terme d'animation urbaine et d'organisation d'événements, comme je vous le disais, ça contribue à la diversité de Montréal, on pense, et c'est très lié à la communauté locale aussi. Ce ne sont pas des fêtes de quartier, mais c'en est presque.

2305 C'est fait avec des gens qui sont là depuis longtemps. Quand on parle d'alternatif, je vous donnerais des exemples, on a fondé *Nuit blanche sur tableau noir* il y a 10 ans avec des gens comme François Gourd, avec les gens qui ont fondé les *Foufounes électriques*. Ces gens-là étaient à côté de monsieur Laliberté du *Cirque du Soleil* il y a 25 ans de ça dans le coin de Baie-St-Paul et ils se promenaient partout au Québec.

2310 Il y en a qui ont développé quelque chose, d'autres qui sont restés alternatifs, marginaux, qui sont en général peu soutenus.

2315 Donc, un événement comme le nôtre vient contribuer à ce que ça continue. Les arts de performance en arts visuels. On a été les premiers à faire de grandes soirées performance extérieures grand public. Ce n'était pas évidemment couru comme un spectacle de Pat Metheney au centre-ville, sauf que c'est essentiel et c'est encore là le privé ; les fonds publics ne sont pas venus aider à ça.

2320 Donc, nous, on remet en question un peu comme madame la vice-présidente du *Festival du monde arabe* la question de la tarte qui devrait devenir gâteau d'après moi et gonfler un peu d'une part et être moins timide, mais il faut revoir les programmes de la Ville aussi. C'est-à-dire que je pense qu'il y a des messages. Il y a aux élus municipaux, provinciaux et fédéraux, le fait d'investir dans la culture et de faire de Montréal une métropole culturelle comme monsieur Brault le disait, mais si on a affaire avec la même tarte, et même si la tarte grossit, il faut en faire une seule tarte, un seul gâteau comme madame le disait, et revoir comment on la distribue pour s'assurer que... parce que le divertissement, c'est beau, mais il reste que dans beaucoup d'événements, c'est du divertissement

2330 Les liens avec la communauté ne sont pas toujours là et donc, il faut être capable de faire en sorte d'investir pour l'avenir je vous dirais, donc, dans les événements de quartier, dans les événements centraux et aussi, c'est des fonds publics, il faut se poser la question : Jusqu'où nous investissons des fonds publics dans des grands événements ? C'est important parce que souvent derrière il y a une entreprise privée et on est supposé

2335 avec les fonds publics, d'après ma vision des choses, être un levier. Parfois, on devrait arrêter et dire : Nous finançons les événements jusqu'à hauteur de X et après, il faut que les fonds privés arrivent à faire lever et pour le développement, il faut que ce soit des fonds privés. Et ce n'est pas encore fait ça et je pense que... bon, des échos me disent que les programmes du service de la culture sont en train d'être réétudiés complètement, et j'espère que la tarte va devenir gâteau, et que ça va être pour tout le monde et qu'on va revoir comment on distribue.

2340 Parce que des événements qu'on a créés, nous, qui sont importants, qui ont une valeur en terme de développement touristique important parce qu'on est à côté du centre-ville... je suis d'accord avec monsieur Bellerose, envoyer un touriste dans Ahuntsic-Cartierville, ce n'est pas toujours évident, le taxi va coûter cher. Bon, il y a le métro quand même, mais il y a des quartiers sur lesquels il faut cibler. Moi, j'étais à New York dans le Temps des Fêtes et puis, bon, le deuxième quartier où la qualité de vie la plus intéressante en Amérique, *East Village*, ben, j'ai pris un taxi, j'étais à Broadway, je suis allé voir *East Village*. Ça m'a pris 10 minutes en taxi.

2350 Le Plateau Mont-Royal est nommé par les Américains le 7^e quartier le plus intéressant au niveau de la qualité de vie, mais il faut le soutenir aussi, je pense. Tourisme Montréal a commencé il y a quelques années à investir dans ça, mais il faut continuer et au niveau de la Ville, il faut aussi que les événements qui prennent place en périphérie, qu'on revoie de toute façon l'ensemble de ce volet-là.

2355 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

On va aller chercher une réaction, Monsieur Dépatie. Comment vous allez faire, comment vous réfléchissez l'équilibre finalement entre l'investissement qu'il faut faire à partir de fonds publics dans des grands festivals centraux et dans ceux qui pourraient se développer un peu en périphérie ? Madame Sauvage, peut-être que vous auriez quelque chose à dire là-dessus aussi ? Monsieur Choquet, je pense que vous avez le premier droit d'intervention, monsieur Bellerose ensuite.

2365 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

En fait, je profiterais un petit peu de cette question-là pour rappeler un élément de fond de ce document que monsieur le maire reprend dans son message inaugural si on peut dire. C'est qu'il y a un enjeu de fiscalité globale pour Montréal qui est là, qui est flagrant et dans les discussions nombreuses qu'on a eues avec les élus et avec monsieur le maire en particulier, on a pris... en fait, je suis prêt à reconnaître qu'il y a beaucoup de choses qui sont timides là-dedans, mais l'effort global quand même, je vous prie de croire que depuis 2 ans, il s'est fait bien du travail à l'externe et à l'interne.

2375 Monsieur Tremblay a une préoccupation qui est celle de tous les élus et qui est la nôtre également, et il le mentionne dans son texte, il y a un enjeu de diversification des sources de

2380 revenus de la Ville. Cet enjeu-là, il est majeur notamment pour le développement culturel de Montréal. L'augmentation de la tarte ou sa transformation en gâteau ou les deux ensemble, ce n'est pas des choses qui sont impensables, mais c'est des choses qui sont extrêmement difficile à concevoir dans le contexte fiscal actuel puisqu'il faut se rappeler que le financement de la culture par la Ville se fait essentiellement sur une base de taxes foncières que les gens paient habituellement pour faire enlever la neige et des trucs de ce genre-là.

2385 De ce point de vue-là... L'autre élément qu'il faut dire que vous trouvez à la toute fin de la politique, c'est que monsieur le maire nous a demandé : Quelle est la contribution de la Ville à la culture ? On lui a donné des chiffres et les chiffres sont dans la politique. En incluant tout, incluant les institutions scientifiques, on se rend jusqu'à 4%. En enlevant la dimension culture scientifique, on est encore à 3% et pour deux qui se disent : Oui, mais il y a les bibliothèques, o.k., même en enlevant les bibliothèques, on est encore autour de 1.2% alors qu'il y a des batailles qui se sont faites historiquement pour que les pouvoirs des gouvernements se rendent à 1% de leur budget.

2395 Alors, quand le maire voit que c'est quelque part entre 1 point quelque et 4%, il dit : Il me semble qu'on fait un bout. Il n'était pas fermé à faire plus, mais il nous dit aussi : Il faut qu'on ait l'appui de tous pour cette bataille-là. Quand monsieur Bellerose tantôt parlait de la bataille qui a duré 11 ans sur la taxe sur les nuitées, celle sur la diversification des sources des revenus, quant à moi je peux en témoigner abondamment puisque dans des vies antérieures j'étais déjà mêlé à ça, ça fait un bon bout de temps, on est dans un contexte politique qui est favorable parce que monsieur Martin s'est engagé, parce que monsieur Charest dans son programme, dans ses engagements électoraux s'est engagé dans les deux cas ou à aider les villes dans le cas de monsieur Martin ou à diversifier les sources de revenus et il y a des discussions qui se font actuellement. Si je peux me permettre un deuxième commentaire, je pense que les milieux culturels ont intérêt à suivre de très près et à s'assurer que ces discussions se terminent favorablement parce que pour continuer à faire pression sur la Ville avec succès, il va falloir que les revenus de la Ville augmentent et quand on sera rendu au moment du débat sur le partage de ces nouvelles sources, disons que ce sera un très joyeux problème à côté de celui qu'on vit actuellement.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2410 D'accord. Madame Sauvage, voulez-vous ajouter quelque chose ? Non, pas nécessairement.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

2415 Sur la question des festivals ,comme je vous ai dit tout à l'heure, c'est un dossier où on va devoir revoir les programmes et on commence à travailler là-dessus.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2420 D'accord. Monsieur Bellerose, vous vouliez ajouter quelque chose ?

M. PIERRE BELLEROSE :

2425 Simplement spécifier que dans le cas de Tourisme Montréal, on a fait une réflexion sur la question du produit touristique d'ici l'an 2010 et la première priorité, c'est la question du financement des grands événements montréalais. Pour l'industrie touristique, c'est un lieu de rayonnement et c'est important de continuer le financement public des grands événements montréalais.

2430 Bien sûr, on comprend que qu'il y a d'autres enjeux, que la tarte... mais ce n'est pas en coupant un pour aller vers l'autre, puis dans notre plan, on parlait entre autres de la question du Musée des beaux-arts, ce n'est pas en coupant le Musée des beaux-arts pour mettre dans des petites institutions qu'on va régler les problèmes de rayonnement. En tout cas, pour réagir un peu à ce qui a été dit, ce n'est pas du tout notre vision, nous, que ça va régler le problème culturel ou
2435 du rayonnement en coupant les grands éléments. C'est un grand succès, ça fonctionne, il faut continuer de les aider. C'est la position de l'industrie touristique.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2440 D'accord. Prochain intervenant.

M. FRANÇOIS LAFONTAINE :

2445 Bonjour. Mon nom, c'est François Lafontaine, je suis président de la coalition *Sauvons l'usine*, l'usine dont il est question, c'est évidemment l'usine Grover dont certains participants ont déjà fait mention.

2450 Je ne répéterai pas tout ce qu'ils ont déjà dit, mais j'aimerais porter à votre attention l'urgence du cas Grover. Ça fait depuis le mois d'octobre que la Ville a notre dossier en sa possession. Madame Sénécal fait toujours la sourde oreille. Il nous reste, nous, 17 jours pour trouver 3 millions. Ne riez pas.

2455 Depuis le mois d'octobre, on a déjà monté un plan d'affaires parce qu'on nous demande de prouver qu'on est rentable. On a commencé nos démarches pour aller chercher de l'argent vers les gens d'affaires. L'arrondissement a fait un virage à 180°, ils nous appuient maintenant officiellement depuis hier soir à 100%. Je dois les féliciter aussi, ils ont travaillé d'arrache-pied pour essayer de nous inclure dans des programmes de subventions déjà existants, mais il reste encore à convaincre la ville-centrale.

Alors, je lance un appel d'urgence à la ville-centrale. Merci beaucoup.

2460

Mme LOUISE ROY, présidente :

Je vous remercie. L'appel sur le cas de la Grover a été lancé au moins 4 ou 5 fois. Là, je pense que c'est très clair et on commence à saisir qu'effectivement, c'est urgent. Merci, Monsieur. Prochain intervenant.

2465

Mme CATHERINE JONCAS :

Et c'est encore une fois la Grover.

2470

Mme LOUISE ROY, présidente :

Vous voulez vous identifier, Madame ?

2475

Mme CATHERINE JONCAS :

Oui. Mon nom, c'est Catherine Joncas, je suis co-directrice artistique de la compagnie de théâtre autochtone *Ondinnuk*. Alors, je ne ferai pas de point sur la Grover parce qu'il a déjà été fait amplement comme vous l'avez dit, mais je vais en profiter pour faire un point sur la diversité culturelle.

2480

On est la seule compagnie de théâtre autochtone francophone au Canada, professionnelle. On existe depuis 20 ans et beaucoup de gens ne nous connaissent pas, beaucoup de gens nous connaissent par exemple dans le milieu, ont vu nos créations. Nous, on poursuit vraiment une mission qu'on s'est donnée de faire connaître la culture autochtone, de produire des pièces de théâtre qui parlent de la culture autochtone, qui emploie des autochtones d'ici et cette mission-là est souvent mal comprise, souvent mal perçue. Ça devient comme une espèce de mission sociale ou du missionariat, du bénévolat, tout ça, alors que ce n'est pas ça du tout. C'est une mission vraiment artistique. C'est vraiment quelque chose d'animée, une culture qui est sous-jacente. On parle d'ethnodiversité, je pense que les autochtones sont ici aussi.

2485

2490

Et on a toujours eu beaucoup de difficulté, d'abord vers le Conseil des arts de Montréal et les autres instances à se faire reconnaître notre présence ; pourtant, c'est ça, ça fait 20 ans qu'on existe ici, à Montréal. Et c'est quelque chose de vraiment fondamental, je ne sais pas comment... je suis des fois au bout de mes ressources pour expliquer ce dont j'aurais besoin, mais je voudrais dire que c'est quelque chose d'important qu'il faudrait encourager, qu'il faudrait soutenir, l'expression des Premières Nations. Je sais qu'il y a le festival *Terres en vue*, mais c'est un festival, c'est un organisme de diffusion; nous, on est un organisme de création. Par hasard, on est locataire de la Grover et par hasard, notre programme, on commence un

2495

2500 programme le 24 février, le fruit de cinq ans de travail en collaboration avec l'École nationale du
théâtre du Canada pour commencer un premier programme pilote, formation professionnelle en
théâtre pour les autochtones pour qu'il y en ait peut-être bientôt, dans 10 ans, qui participent, je ne
sais pas, je rêve, à des téléromans, qu'il y ait des acteurs, des actrices et qu'on puisse les voir et
qu'on puisse sentir qui ils sont et qu'on les accepte avec leur accent, avec leurs différences, avec
2505 tout ça.

Notre programme, quand on a appris au mois d'octobre qu'on était à toutes fins pratiques
évincé, la date, c'était à peu près au 15 décembre, ben là, ç'a été un sursaut total parce que notre
programme à toutes fins pratiques ne pouvait pas se donner.

2510

Mme LOUISE ROY, présidente :

Voulez-vous, on va aller chercher une réaction de la part de madame Sauvage. Conseil
des arts et culture autochtone ?

2515

Mme DANIELLE SAUVAGE :

Comme vous l'avez dit, vous avez été subventionné par le Conseil des arts de Montréal, je
ne sais pas si vous l'êtes présentement, mais vous l'avez été l'année dernière en tout cas et le
Conseil des arts subventionne également *Terre en vue*, l'organisme qui organise un événement
2520 annuel sur ce sujet-là. Madame Kamar parlait tout à l'heure... je parle généralement sans parler
précisément du cas du théâtre Ondinnuk, mais elle parlait tout à l'heure de la nécessité de revoir
les programmes peut-être avec un nouveau regard, de revoir les critères d'évaluation, alors, c'est
un exercice auquel on se prête actuellement au Conseil des arts.

2525

Quel en sera le résultat, je ne peux pas vous le dire tout de suite, mais c'est clair que
l'ouverture et la transparence vont être accrues et probablement que les organismes en seront les
premiers bénéficiaires.

2530

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci beaucoup. Rapidement, Madame, parce qu'il me reste à peu près 10 intervenants.

Mme CATHERINE JONCAS :

2535

Oui, oui. Je voulais juste dire que j'étais présente à la journée que vous avez organisée au
sujet des discussions sur la diversité culturelle, les artistes, qui avait lieu au Centre Sydie
Bronfman et c'est un sujet très très chaud. On a pu voir aussi toutes les résistances à vraiment
identifier, reconnaître la diversité culturelle et dire, oui, on a du rattrapage à faire, puis il faut y aller,
2540 on y va. Ce n'est pas fait. Je sais que vous travaillez beaucoup là-dessus, mais, oui, on est
subventionné ponctuellement au projet, on n'a jamais de reconnaissance quant à

l'importance de notre mission et au rattrapage à faire, puis c'est ça que je voulais amener.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2545

Merci, votre témoignage est très clair. Maintenant ?

M. BASTIEN GILBERT:

2550

Bonjour. Bastien Gillbert. Je travaille pour le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec et mon organisme est aussi membre de la coalition *Le mouvement pour les arts et les lettres*, Le MAL.

2555

Notre organisme va remettre un mémoire le 11 février prochain qui traitera plus amplement des questions qui sont discuté dans le texte *Montréal, métropole culturelle*, mais d'ores et déjà, monsieur Spickler disait qu'il manquait une page à ce document-là, moi, je dirais qu'il en manquerait une deuxième. La première page étant, donc, de décrire la situation de Montréal de son caractère international. Moi, ce que je trouve qu'il manque dans ce mémoire, c'est de rappeler la place de Montréal dans le Québec.

2560

Montréal, c'est la métropole culturelle, c'est très peu évoqué dans le mémoire et ça peut quand même avoir des conséquences de bien se le rappeler. Si Montréal est en quelque sorte jalosée parfois par les régions, et souvent, surtout par les créateurs qui y habitent et qui trouvent qu'à Montréal, il y a un certain nombre de facilités qu'on ne retrouve pas dans leur propre région.

2565

Montréal diffuse énormément auprès du reste du Québec les productions montréalaises. Ça, je trouve que c'est plus ou moins identifié ou pas du tout identifié dans le document en question. Je lis ça aussi au fait que Montréal quand même comprend une population artistique extrêmement importante selon les secteurs d'activités, ça s'établit entre 50% et 85% des artistes qui vivent à Montréal, et donc, à mon avis, le document en question devrait d'abord et avant tout traiter de cette question-là. Qu'est-ce qu'on fait pour soutenir les créatrices, qu'est-ce que fait Montréal pour soutenir les créateurs ? À première vue, il y a un certain nombre de mesures qui sont présent, qui sont mises de l'avant notamment dans le secteur des arts visuels, notamment concernant les maisons de la culture, etc., mais nulle part, donc, comme plusieurs autres l'ont dit, comme les intervenants ici l'ont signifié, il n'y a de cadre financier.

2570

2575

Est-ce qu'il y aura dans la politique culturelle, car ceci n'est pas encore la politique culturelle, qui fera suite aux consultations, est-ce que la Ville nous proposera véritablement un cadre financier? Est-ce qu'elle sera en mesure de le faire? Est-ce que, donc, les mesures proposées auront un certain sens?

2580

Par exemple, évidemment le budget pour nous, il est extrêmement important que le budget du Conseil des arts de Montréal soit à tout le moins doublé, c'est d'ailleurs une demande

2585 aussi qui était faite par le comité d'harmonisation des programmes entre le Conseil des arts de Montréal et le service de la Culture, nulle part dans ce document-là on ne nous propose une telle chose. On nous propose plutôt d'arriver à remplir la promesse du maire Tremblay d'il y a 3 ans. Donc, il n'y a vraiment rien de nouveau là-dessus. Et donc, d'arriver à 10 millions pour le Conseil des arts de Montréal, ce qui devrait être si ce n'est déjà fait.

2590 D'autre part, pour d'autres politiques aussi qui concernent par exemple les maisons de la culture concernant les artistes en arts visuels toujours, les droits d'exposition qui sont versés aux artistes actuellement sont en dessous des barèmes recommandés. D'autre part, ils ne sont pas nécessairement versés au même niveau par les nouveaux centres culturels qui sont maintenant inclus dans la nouvelle ville de Montréal.

2595 Si on veut atteindre des minima acceptables, là aussi il y a des sommes d'argent à mettre, il n'est signifié nulle part dans cette politique que la Ville arrivera à les mettre. Et c'est ces questions-là, nous, qu'on aura envie de poser lors des consultations et qu'on va soulever dans notre mémoire.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2600

D'accord. Merci de votre intervention. Monsieur Choquet, est-ce qu'on peut reprendre quand même l'essence de l'intervention de monsieur ? Le cadre financier accolé à la politique, il va arriver quand ?

2605 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

2610 En fait, j'aurais tendance à vous référer un petit peu à la réponse de tantôt. Le cadre financier, il est en train de se négocier avec les gouvernements et tout dépendant des résultats plus ou moins heureux de ces discussions-là, on va être en mesure de pouvoir mettre sur la table un certain nombre de choses ou pas.

2615 Ce qu'on a réussi à faire du côté du Conseil des arts en se rappelant quand même qu'il y a eu onze ans de gel, donc, un recul réel puisque ça, ça veut dire même pas l'indexation, ce qu'on a réussi, c'est qu'après que le budget ait été ramené à 10 millions, c'est qu'on est assuré de l'indexation. Moi, c'est comme ça que je lis ce qui est écrit là-dedans. Donc, on n'est pas dans une situation de menace de nouveaux reculs.

2620 Maintenant, sur l'augmentation du budget du Conseil des arts comme sur l'ensemble du cadre financier dans lequel cette politique va s'inscrire, si ça devait être strictement dans le cadre financier dans lequel Montréal se trouve actuellement et dans lequel elle se trouve extrêmement... dans une situation extrêmement précaire, c'est évident qu'on ne peut pas s'attendre à des miracles. On va faire tout ce qu'on peut. Il y a beaucoup de choses là-dedans qui demandent une réorganisation des moyens, on va le faire, mais c'est évident qu'on ne pourra pas arriver au même résultat que si le cadre financier ou le cadre fiscal plutôt dans lequel la Ville évolue
2625 actuellement n'est pas modifié. Ça, c'est évident.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Et ça, c'est une autre bagarre. C'est un peu ce que vous avez dit.

2630

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Mais ce que je voulais dire aussi tantôt que je pourrais peut-être dire encore plus clairement, c'est que je pense que les autorités politiques de la Ville actuellement qui sont dans des discussions extrêmement difficiles avec les gouvernements, je pense qu'elles ont besoin de sentir que les milieux culturels non seulement savent ce qu'il faudrait faire avec l'argent qu'on va trouver, mais qu'ils sont prêts à appuyer aussi.

2635

Et c'est un phénomène qui est bien humain. Plus cet appui-là, plus cette compréhension des enjeux va être claire, plus par la suite les résultats pourraient être là. En tout cas, moi, c'est un petit peu la lecture que j'en ferais.

2640

Mme LOUISE ROY, présidente :

Alors, on a l'annonce d'un mémoire, j'espère qu'il va y en avoir d'autres. Au moins cette consultation pourrait servir à faire sentir l'ampleur de l'appui ou des commentaires autour du financement, les besoins. Oui, Madame.

2645

Mme MARIE-DENISE DOUYON :

Bonjour. Alors, je m'appelle Marie-Denise Douyon. Je suis artiste-peintre et je vais me concentrer un petit peu sur ma discipline qui est les arts visuels.

2650

Moi, ce qui m'interpelle, il y a la question de la tarte qui s'amenuise. Bien sûr, on en est tous conscients, mais je me demandais si le Ville pouvait greffer peut-être un intérêt vers des questions citoyennes qui préoccupent non seulement le citoyen québécois, montréalais, mais des questions d'ordre mondial comme l'écologie et l'environnement.

2655

Alors, s'il y a des gens qui pratiquent la simplicité volontaire, ce sont les artistes, les plasticiens et je pense qu'il y aurait un lien à faire entre tout ce qu'on jette et tout ce qu'on pourrait récupérer. J'ai vu que la Ville a quand même fait une campagne au niveau du recyclage, des éco-centres et je pense à des éco-arts.

2660

Pourquoi Montréal ne deviendrait pas la capitale des créateurs recycleurs ? Et en environnement et en écologie. Les gouvernements internationaux mettent beaucoup d'argent dans la question environnementale à cause de tous les problèmes qui se passent à travers le monde, on a vu en Haïti les déluges, etc., etc., donc, ça va être une des priorités financières. Les multinationales ont besoin de redorer leur blason en disant «On ne pollue personne.» Donc, je

2665

2670 pense qu'on peut aller leur soutirer des sous pour justement leur donner cette image de créateurs qui recyclent.

Alors, dans cette société de consommation, je pense que la Ville déjà a... je ne connais pas les structures de la Ville au niveau du recyclage, de l'écologie, mais peut-être greffer les créateurs à cette préoccupation environnementale.

2675

Mme LOUISE ROY, présidente :

2680 Alors, je vais prendre la parole à votre place, Monsieur Choquet. Moi, je connais les structures environnementales de la Ville et je peux vous dire qu'il y a des efforts qui sont en train de se faire là-dessus. Maintenant, j'arrêterai là, peut-être que vous avez des éléments supplémentaires à apporter ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2685 C'est une suggestion qui m'apparaît intéressante et qui devrait être documentée davantage dans un mémoire.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2690 J'espère. Alors, j'espère que vous viendrez nous présenter un mémoire là-dessus, mais moi, je vous dis qu'il y a des choses qui se font là-dessus au niveau du réemploi.

Mme NATHALIE MAURER :

2695 Un autre point de vue totalement, je suis de Gaz Métro.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2700 Oui.

Mme NATHALIE MAURER :

2705 Mon nom est Nathalie Maurer. Pas nécessairement un autre point de vue, mais je trouve fort intéressant ce matin, je dois avouer que j'apprends beaucoup. Une des choses que j'apprends peut-être, ce que finalement, c'est très diversifié la culture à Montréal et la définition qu'on en fait et j'espère, Madame la présidente, que votre commission permettra d'en faire une définition à la fin de ces audiences.

2710 J'aimerais reprendre quelque chose que monsieur Brault a dit ce matin et qui m'apparaît important dans votre réflexion. Il parlait de mobilisation et je pense que pour que l'entreprise

privée, et là je ne vais pas du tout parler au nom du milieu des affaires entièrement, s'intéresse à des événements, peu importe lesquels sont-ils, doit sentir de la part justement des créateurs d'événements ou des producteurs cette mobilisation, cette passion que je sais que tous les artistes ont et on en sent beaucoup ce matin ici, de la passion.

2715

Mais ça m'apparaît important et il semble qu'il y a un défi ici ce matin et je vais le faire en toute simplicité, mais je sens que la culture a besoin de faire sa propre mise en marché et peut-être que madame Hudon serait d'accord avec moi, et que l'intérêt du privé, il est là. Je peux vous dire que la culture, on y investit. En tout cas chez nous, et je suis certaine dans plusieurs entreprises, on y investit depuis longtemps. Sauf qu'il faut comprendre que le portrait a changé énormément au cours des dernières années et que la fameuse tarte dont tout le monde parle, la tarte des entreprises, elles ont peut-être un peu grossies, mais les demandes se sont multipliées énormément. Et les demandes, elles viennent de plusieurs milieux.

2720

2725

L'entreprise privée est hyper sollicitée. Vous le savez, les gouvernements se détachent beaucoup de financement et se tourne toujours vers le privé. Donc, on se tourne vers le privé pour la santé, on se tourne vers le privé pour l'éducation, pour le sport et loisir, l'événement aquatique de FINA en est un bel exemple dernièrement, et on s'y tourne aussi pour l'environnement maintenant. Donc, on est hyper sollicité, les événements sont nombreux, les causes sont toutes très louables.

2730

Je crois que tous les milieux maintenant doivent voir à être très imaginatifs, créatifs et vraiment penser en fonction de partenariat. Je crois que l'ère de la philanthropie, elle est moins ce qu'elle était, surtout pour la culture dans les dernières années. La culture de base, non, je ne parle pas des maisons de la culture. Nous, on en a une maison de la culture au coin de la rue chez nous, on l'a toujours soutenue et on va continuer à la soutenir, mais le portrait de la culture au Québec et à Montréal, c'est aussi comme l'a dit monsieur, le Festival de Jazz de Montréal et les entreprises investissent pour une tribune commerciale beaucoup dans ces événements-là.

2735

2740

Alors, je crois que dans cette réflexion, c'est important de penser aussi à ce changement du portrait qu'il y a eu et à ouvrir peut-être les façons de faire pour financer la culture.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2745

Au fond ce que vous nous dites, c'est qu'il faut que les gens du milieu culturel vous fassent comprendre en quoi c'est un investissement pour l'entreprise que de contribuer dans des contextes de partenariat à la réalisation de certaines activités ?

Mme NATHALIE MAURER :

2750

Oui, tout à fait.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Il faut que ça devienne un investissement.

2755

Mme NATHALIE MAURER :

Oui, parce qu'on comprend très bien le côté soutien social ou communautaire, mais maintenant, on se doit d'aller plus loin que ça et on répond de direction et d'actionnaires qui attendent aussi de l'entreprise qu'elle soit le plus visible possible de la meilleure façon possible et ce sont des tribunes. La culture est une tribune définitivement.

2760

Mme LOUISE ROY, présidente :

Je vais passer quelqu'un avant vous, Monsieur Brault, puis ensuite j'y reviens parce qu'il nous reste encore pas mal de gens. Allez-y.

2765

Mme SYLVIE GAMACHE :

Sylvie Gamache, Conseil québécois de la musique. Pas tellement une question comme un commentaire et un souhait à la commission. Pour avoir participé à plusieurs soirées et avoir écouté les échanges ce matin, je reste avec la nette impression qu'on est pris dans une mauvaise définition des rôles, voire pas de définition des rôles.

2770

Ce matin, on me parle beaucoup de coopération et il me semble que la base d'une coopération, là où ça fonctionne, c'est quand chacun des rôles est clair. Il m'apparaît que lorsqu'on parle du rôle du ministère de la Culture et du Conseil des arts et des lettres du Québec, c'est assez clair. Et là ici, ce matin, comme dans les autres soirées, j'ai eu l'impression que le rôle de la Ville de Montréal et le rôle du Conseil des arts de Montréal n'est pas tout à fait clair.

2775

Et d'où j'irai peut-être un peu à contre-courant en disant que je souhaite plutôt «des» tartes qu'une tarte puisqu'il m'apparaît pas évident que tout le monde aime la même tarte et que tout le monde a besoin de la même tarte. Et c'est une métaphore peut-être du menu, la politique culturelle est une vision et on va après entrer dans les programmes et là, on rentrera dans le menu et dans le détail du menu.

2780

2785

Je crois que les besoins sont immenses, ils sont exprimés. Je crois que les besoins sont immenses et sont très diversifiés et il n'y a pas une seule réponse et il n'y a pas une seule réponse pour tout le monde. Je ne crois pas qu'on ait voulu avoir un Conseil des arts à Montréal pour un accès à tous. Le rôle du Conseil des arts de Montréal doit être bien défini ; il l'est, je pense, dans la tête des utilisateurs, mais je pense que c'est important qu'on comprenne que la Ville a des rôles à jouer et le Conseil des arts a des rôles à jouer.

2790

2795 Il y a aussi une confusion dans les termes que j'espère qu'au fur et à mesure des échanges et des mémoires qui seront déposés, on pourra y arriver. Pour moi, je reste toujours assez confuse dans cette notion d'émergence. Est-ce qu'on me parle d'art émergent, d'artistes émergents ? Danielle Sauvage a employé un terme ce matin qui m'éclairait un peu, de nouvelles pratiques artistiques, et je pense que c'est très très important de les définir sinon on partira avec une politique culturelle pour laquelle personne n'a les mêmes définitions.

2800 On entend beaucoup parler ce matin des grands événements, je poserai la question aussi dans un mémoire, c'est quoi les grands événements ? Est-ce que c'est des événements qui ont un impact sur leur population ? Est-ce que c'est des événements importants pour les créateurs ? Est-ce que c'est des événements qui ont un gros budget ? On parle de quoi quand on veut dire *soutenir ces grands événements* ? Et je pense que ça, il va falloir bien les définir, sinon on ne partira pas avec la même idée de cette politique culturelle.

2805 Alors, pour moi, c'est «des» tartes parce que les besoins sont différents et les tartes ne sont pas à la même place et elles ne répondent pas aux mêmes besoins et aux mêmes populations. Merci.

2810

Mme LOUISE ROY, présidente :

Alors, on aura plaisir à vous entendre. Aidez-nous à faire ce ménage-là jusqu'à un certain point. Oui ?

2815

M. SÉBASTIEN CROTEAU :

2820 Sébastien Croteau, musicien. Je vais aborder un peu le thème de la relève, on en a parlé. On sait, la Ville, le Conseil des arts de Montréal l'a admis : on a de la difficulté à identifier correctement ce que c'est la relève artistique. Moi, je dirais qu'au niveau de la relève, je pense qu'il y a un constat qui est malheureusement le suivant au niveau des guichets de subvention, que ce soit au niveau fédéral, provincial, municipal, on peut dire un peu que ces artistes-là font un peu figure d'enfants pauvres.

2825

On a mentionné qu'il fallait équilibrer les choses. Moi, je pense qu'à mon avis, équilibrer les choses voudrait dire qu'on va leur en donner un peu plus, mais on sait très bien qu'en leur donnant un peu plus, on va chercher l'argent à un autre niveau, à d'autres endroits, donc, au niveau professionnel ou peut-être à des plus grandes institutions.

2830

Donc, je me demande comment on peut arriver à équilibrer les choses, donc, à jouer un peu le rôle de Robin des Bois, c'est-à-dire de prendre aux riches pour donner aux plus pauvres quand on sait, on se fait dire au niveau des grandes institutions que même ces gens-là sont en difficulté financière et donc, sont un peu plus pauvres. Donc, ça, c'est une problématique et je pense que monsieur Brault tantôt parlait de point de tension et ça, c'en est un, je pense, évident

2835 entre les artistes de la relève et les artistes professionnels au niveau de la redistribution des richesses : on sait que si on en donne plus à quelqu'un, on va en chercher à quelque part.

2840 Deuxièmement, peut-être au niveau de la coopération des acteurs, on parle du Quartier des spectacles et pour moi, il y a une petite déficience à ce niveau-là. On a parlé de 28 salles de spectacles, et tout ça, on a malheureusement omis des salles qui accueillent des artistes de la relève dont le *Café Chaos*, le *Balafré*, le *Café Sarajevo*, le *Bistro à Jojo*, etc. Moi, je sais très bien que ces gens-là ne sont pas nécessairement portés naturellement vers la concertation parce qu'ils sont souvent en situation de survie, pour moi, c'est la responsabilité de la Ville et des organismes de concertation d'aller vers ces gens-là et de les intégrer parce qu'eux n'ont pas nécessairement le réflexe de faire ça.

2850 Une dernière petite remarque. On parle beaucoup de diversité culturelle. On ne veut pas que la culture soit considérée comme une marchandise et ça, c'est simplement une petite réflexion, mais au niveau de la terminologie qu'on utilise beaucoup, on utilise les termes produit, mise en marché et tout ça, donc, pour moi, c'est un peu contradictoire et ça me laisse perplexe. Donc, c'est ça. Merci.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2855 Écoutez, ce que je vous propose, il est 12 h 15, je vous propose d'entendre plusieurs des intervenants rapidement, prendre position ou soulever votre interrogation et ensuite, je vais donner la parole aux gens de la table pour un dernier tour de table. Malheureusement. On aurait pu continuer tout l'après-midi,

2860 Alors, le prochain intervenant, Monsieur. Oui. Alors, il faut bien écouter, vous choisirez parmi les interventions, les commentaires que vous voulez faire. Oui.

M. EMMANUEL SÉVIGNY :

2865 Emmanuel Sévigny, artiste technologique, résident à la Grover. Moi, je suis totalement d'accord avec l'idée de mettre la création au centre de l'intervention gouvernementale, mais je vois une problématique de fond à ce niveau-là. C'est qu'en fait, la création, c'est un milieu qui est totalement invisible. Invisible pourquoi ? Parce que les artistes travaillent souvent seul dans leurs ateliers et ils n'ont pas de représentants pour les représenter auprès de la Ville, déposer des mémoires et s'occuper de leurs choses.

2875 Disons que c'est ça la problématique qui s'est passée entre autres avec... j'aimerais mentionner la *Cité du multimédia* il y a quelques années où des promoteurs ont, au nom de la création multimédia, voulu instaurer des bâtiments et une partie des créateurs qui étaient là dans ces bâtiments qui étaient quand même assez désuets, qui permettaient d'avoir des locaux très abordables, ont été évincés de cet endroit et, bon, pourquoi ça s'est passé ? Tout simplement, je

crois que ces gens-là n'avaient pas de regroupement, puis de personnes pour les défendre auprès des institutions. À la Grover...

2880 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Je pense que vous posez très clairement le problème de la représentation. Monsieur l'a soulevé aussi. Au fond, les artistes sont des gens qui sont très pris par leur travail, ils n'ont pas le temps nécessairement et c'est à la Ville selon l'opinion de monsieur d'aller les chercher.

2885

Alors, si vous voulez, on va arrêter là, je vais leur donner la chance de réagir après avoir entendu les autres. Le problème de la représentation des artistes auprès de la Ville de telle sorte qu'ils puissent effectivement être entendus dans leurs revendications.

2890 **Mme MARIE HENRIETTE AUBIN :**

Alors, bonjour. Je m'appelle Marie Henriette Aubin. Je travaille à la Corporation développement de l'Est de Montréal, je travaille pour l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, je travaille sur des projets structurants dans le milieu.

2895

On est un groupe d'intervenants de l'arrondissement qui avons mis sur pied un comité. Il fallait qu'on revitalise la rue Ste-Catherine Est entre Viau et Moreau parce qu'elle était en train de déperir et on a regardé ce qui se faisait dans l'arrondissement. Il y a beaucoup d'artistes dans Hochelaga-Maisonneuve qui viennent s'installer parce qu'il y a des bâtisses intéressantes, les logements, mais aussi les ateliers qui sont intéressants. Sur la rue Ste-Catherine, il y a plusieurs commerces de destination.

2900

Donc, on s'est dit : On va donner à la rue Ste-Catherine une nouvelle orientation, l'orientation artistique et culturelle. Pour ce faire, il fallait qu'il y ait des artistes de plus en plus. Il y en avait, mais on voulait créer un noyau. Alors, on a regardé la possibilité d'acheter une bâtisse qui était barricadée sur la rue Ste-Catherine ; la Ville était propriétaire de cette bâtisse-là ; on l'a achetée pour le coût de non paiement de taxes du propriétaire. Alors, il y a un beau partenariat avec la Ville à ce niveau-là.

2905

Ils ont financé... on a trouvé un partenaire qui est la CHAPEM, la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal avec monsieur Jean-Pierre Racette qui a accepté d'acheter la bâtisse, de la rénover. Il va y avoir des lofts-ateliers en haut. C'est subventionné aussi pour la rénovation par la Ville de Montréal.

2910

Ce qui manque, et peut-être que c'est un peu le but de mon intervention, c'est l'aide aux artistes qui veulent accéder à des logements. Je pense qu'il y a énormément besoin d'aide de ce côté-là. Il y a différents moyens qui pourraient être utilisés pour leur permettre d'accéder à des logements. Là, c'est sûr qu'ils deviendraient locataires. En bas, il va y avoir un espace

2915

2920 commercial avec boutiques, galeries d'art. C'est un noyau d'artistes, il y a 17 artistes qui sont membres de la coop.

2925 Quand on a lancé en avril de l'année dernière, quand on a lancé un appel aux artistes à travers le Grand Montréal pour parler de notre projet de coopérative d'artistes et de lofts-ateliers. Il y en a juste 6, on a 65 artistes qui sont venus pour accéder à ces logements-là. Ils ont su que ce n'était pas des logements abordables, ça, ç'a été une déception. Donc, l'aide aux artistes serait très très bienvenue. Et de ces 65 artistes-là, il y en a 17 qui sont restés pour créer cette coopérative.

2930 Et là, on est en train de regarder les financements possibles et on parle de fonctionnement. Effectivement, Madame Sauvage, ce serait quelque chose qui serait bon qu'on puisse regarder, comment le fonctionnement de ces organismes-là pourraient continuer parce que c'est sûr que ce n'est pas nécessairement les artistes qui seraient les mieux placés pour vendre à la boutique, mais il peut y avoir des partenariats peut-être et là, la Ville a un pouvoir de négociation avec le gouvernement. Qu'on parle du centre local d'emploi, qu'on parle de développement
2935 ressources humaines Canada qui a changé de nom, mais je pense que vous avez des pouvoirs de négocier avec ces gens-là pour qu'ils permettent des subventions salariales pour le fonctionnement de ces organismes-là.

2940 En fait, il y a le pouvoir de négociation qui peut être là, il y a aussi... la Ville a des outils de communication. Si on parle du site web, on a fait dans le cadre de notre plan d'affaires pour la coop d'artistes, on a fait une étude de marché et on se rend compte que les gens visitent beaucoup le site web de la Ville. Alors, si par exemple tous les organismes par arrondissement, parce qu'il est très bien fait le site web de la Ville, on peut aller par arrondissement directement pour aller chercher les activités, mais quand on rentre dans l'arrondissement, il n'y a à peu près
2945 pas d'activités sauf celles qui sont offertes par l'arrondissement même. Peut-être qu'on pourrait agrandir et intégrer tous les organismes communautaires et tous les projets de festival et de tout ce qu'on voudra, qu'on puisse aller chercher l'information.

2950 Alors ça, ça ne coûte pas cher, on ne demande pas d'augmenter le coût de la tarte, pas vraiment en tout cas, c'est plus des outils qui sont existants et qui pourraient aider. Favoriser aussi le partenariat avec les grands organismes. Nous, on est proche du stade olympique, le Biodôme et tout ; peut-être s'ils pouvaient travailler plus avec nous autres dans Hochelaga-Maisonneuve, ça aiderait beaucoup.

2955 Alors, c'est des outils qui ne coûtent pas chers, mais qui seraient très très bienvenus. Alors, c'est un peu ça.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2960 Merci, Madame. Donc, le support aux initiatives qui sont déjà démarrées dans les

milieux, comment la Ville peut aider par des moyens qui ne sont pas nécessairement des moyens financiers qui coûtent très chers. Prochain intervenant ? Madame.

Mme NOÉMIE CHABOT :

2965

Noémie Chabot pour la Guilde des musiciens du Québec. Je m'interroge un peu. On parle de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal. Je reviens un peu sur soutenir mieux les arts, les artistes. La Ville n'est pas dans un environnement cloisonné. Je veux dire, il y a le niveau provincial, le niveau fédéral, il y a les arrondissements, tous ces niveaux-là sont en lien les uns avec les autres et il y a des initiatives qui se prennent à chaque niveau, puis ce n'est pas clair pour moi comment on s'inscrit dans le contexte.

2970

Comme par exemple, au niveau provincial, il y a une loi sur le statut de l'artiste par exemple, puis on ne parle pas... la Loi sur le statut de l'artiste qui existe depuis une quinzaine d'années et tient compte justement de la précarité des artistes, c'est quelque chose qui est quand même assez important et on ne fait nullement référence à ça dans le document sur la politique culturelle de Montréal.

2975

Quand on parle de soutenir les artistes, est-ce que ça, ce n'est pas des éléments qui devraient être pris en compte ? Si on parle d'une politique provinciale... Et c'est sûr que nous autres, on a beaucoup... la semaine dernière, j'avais soulevé ça un par rapport aux maisons de la culture, il y a une part importante du budget de la Ville qui va aux maisons de la culture. Je comprends qu'il y a une indépendance au niveau de chaque arrondissement, mais à ce moment-là, on semble nous dire que la Ville ne peut pas vraiment intervenir dans comment les maisons de la culture gèrent leurs choses, mais à ce moment-là, la politique culturelle de la Ville de Montréal va-t-elle affecter de quelque façon que ce soit les arrondissements ?

2980

2985

À quelque part, il y a des orientations, la Ville a un rôle de leadership à jouer dans le cadre des orientations de la structure, même s'il y a de l'espace pour la variation, pour le choix de la programmation, les priorités locales. Ça, c'est bien, mais il y a une structure, il y a une éthique, il y a un fond de base qui devrait être commun et qui devrait s'inscrire dans une vision sociétale. Ça ne devrait pas être «Ben là, ça, c'est eux autres, c'est leur affaire.» À un moment donné, il faut que la vision traverse les différents niveaux. Ça, je trouve que la Ville de Montréal dans sa politique de développement culturel devrait essayer de renforcer cette dynamique-là, je trouve ça extrêmement important.

2990

2995

Puis si on parle de soutenir les artistes, bien, les artistes, il y a des initiatives qui se font à différents niveaux, puis ce que la Ville fait ne devrait pas aller à l'encontre de ce qui se fait ailleurs et devrait aider peut-être, entre la Ville et les arrondissements surtout, il devrait y avoir un cadre commun parce que ça peut être un peu compliqué pour les artistes d'avoir toujours des démarches différentes à faire et tout en laissant une liberté aux arrondissements que, justement, on s'entende sur un cadre de travail.

3000

Mme LOUISE ROY, présidente :

3005 C'est revenu hier ça aussi, la vision commune, le lien entre les cadres législatifs organisationnels au niveau provincial, au niveau municipal. Alors, c'est un autre des thèmes que je vous laisse sur lequel vous pourriez réagir. Prochain intervenant ? Monsieur ?

M. BRUNO PAQUET :

3010 Mon nom est Bruno Paquet, l'ensemble Mahapooram. Je vais être très bref puisque je pense qu'on a discuté de ce dont je voulais parler. C'est les ateliers d'artistes. Donc, moi, j'ai eu une expérience, je pense, exceptionnelle. J'avais un atelier, ça s'appelait *Les Espaces Galilée* dans l'église Notre-Dame-de-Grâces et on avait un studio de danse, un studio de percussion, un
3015 loft et un petit bureau et des espaces pour...

J'ai créé à cet endroit-là vraiment beaucoup d'œuvres, de travail et j'en garde un souvenir vraiment... Bon. Là, c'est fini. Ne pas travailler avec les fabriques parce que ce n'est pas sécuritaire. Donc, juste au moment où j'étais rendu à être capable de vendre mon travail, etc. Mais j'ai tout de
3020 même créé des choses là, et là, je vois ce que j'ai perdu. C'est immense.

D'avoir un atelier... je suis compositeur, je travaille avec des percussions, etc., donc, ça fait du bruit, j'ai besoin d'ordinateurs, tout ça, mais je travaille avec des instruments de musique qui font du bruit. Donc, simplement, j'abonde dans le sens des autres pour...

3025

Mme LOUISE ROY, présidente :

L'importance d'avoir un endroit à vous.

3030 **M. BRUNO PAQUET :**

C'est ça, voilà. Merci.

Mme LOUISE ROY, présidente :

3035

D'accord. Alors, on commence par vous, Monsieur Brault. Autour de tout ça, le message que vous gardez à livrer à nous, à la salle, ou des réponses. Allez.

M. SIMON BRAULT :

3040

Je vais être très très bref. On a fait beaucoup de métaphores pâtisseries aujourd'hui, les gâteaux, les tartes et tout. Moi, je veux juste dire pour revenir au sujet qui était vraiment la coopération des acteurs, je pense encore que c'est la clé. Je pense encore que, bon, on peut discuter du budget du Conseil des arts de Montréal, puis on peut s'acharner face au maire en lui

3045 disant « Augmentez-le », il va nous dire « C'est tant de pourcentage. »
Je donne juste l'exemple que la semaine dernière, le maire allait à Régina rencontrer le ministre
des Finances du Canada. Il est parti avec un agenda dans lequel au départ il n'y avait rien sur la
culture. Finalement en lui parlant, il a dit «Oui, je vais en parler.» Si le Conseil des arts du
Canada par exemple double son budget, c'est 53 millions de plus qui rentre à Montréal. Ça a pas
3050 mal plus d'impact que simplement doubler le budget du CAM et ce travail-là constant qui doit être
fait sur le plan politique, sur le plan des représentations passe beaucoup par le travail que les gens
font entre eux.

3055 Parce que finalement, une fois que tout le monde va avoir déposé ses mémoires, une fois
qu'on va avoir écrit un beau document de politique culturelle, la clé, c'est que les gens soient
capables de se parler dans cette ville.

3060 Je vais terminer en donnant juste une citation très très simple qui était celle de Charles
Landry qui fait le tour du monde et qui regarde les villes qui fonctionnent, qui ne fonctionnent pas.
Il dit, lui : La question clé, c'est de partir d'un point de vue où les villes disent non, ce qu'on connaît
beaucoup avec les villes, à une situation où on entend le plus souvent quand on s'adresse à
l'administration municipale, «c'est oui, peut-être, on va essayer». Je pense que c'est ça qu'il faut
qu'on réussisse à faire à Montréal.

3065 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Merci infiniment, Monsieur Brault. Monsieur Spickler.

3070 **M. ROBERT SPICKLER :**

La Ville de Montréal s'était engagée il y a plusieurs années à développer un projet de
politique culturelle. Elle vient de le faire. C'est un acte courageux, louable et lucide. On a tous
maintenant à être interpellés ce matin, ce qu'on entend et les autres jours aussi, c'est que la
complexité de ce milieu culturel-là et je pense que nous sommes maintenant interpellés à aider la
3075 Ville à enrichir ce projet-là et à en faire un cadre.

La Ville pour sa part devra être très attentive au fait qu'il va y avoir des priorités à l'intérieur
de cette politique ; on ne peut pas tout faire et je pense que le maire pourra laisser le milieu culturel
avec les spécialistes de la Ville en débattre pendant qu'il s'occupera des choses encore plus
3080 essentielles, le cadre fiscal, la Charte de la Ville, la clarification du territoire et quand on aura réglé
ces questions-là, on sera déjà une métropole. Au milieu culturel d'en faire une métropole
culturelle.

3085 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Merci beaucoup. Madame Sauvage

Mme DANIELLE SAUVAGE :

3090 Le rôle du Conseil des arts, pour répondre à Sylvie tout à l'heure qui disait que le rôle n'a pas été éclairci, je pense que le rôle est très clair. On en fait état dans la politique culturelle, le rapport Bachand en parlait également, le rapport du comité directeur sur l'harmonisation des programmes a aussi fait état de ça, le rôle du Conseil des arts, c'est un appui à la création, à la production et à la diffusion par des organismes artistiques professionnels à Montréal.

3095 Évidemment si ce rôle-là doit être élargi, si ce rôle-là doit être revu, fantastique, mais ce qui est clair, n'en déplaise à Simon, ça prend un peu plus d'argent pour pouvoir répondre seulement aux demandes auxquelles on répond dans le contexte actuelle. Alors, dès qu'on parle d'élargissement d'un mandat, il va falloir parler aussi d'élargissement des sommes qui sont consacrées au Conseil des arts.

3100 Par ailleurs, je crois beaucoup à l'importance des partenariats. Pour ne donner qu'un seul exemple des partenariats qui ne sont pas coûteux, qui ne demandent pas plus d'argent et où il y a des idées innovatrices qui permettent de servir mieux le milieu, juste un exemple comme ça, un des projets que nous avons, c'est de mettre en place un service un peu copié sur ce qui existe à Washington, *Lawyers for the arts* ou *Accountant for the arts*, où on va demander à des avocats de grands bureaux d'avocats montréalais, à des comptables de grandes boîtes d'ici, d'offrir leurs services gratuitement, avoir un *pool* d'avocats, un *pool* de comptables qui peuvent offrir gratuitement leurs services aux jeunes compagnies qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat pour s'incorporer ou pour régler un litige ou des choses comme ça.

3110 Alors ça, ça ne coûte rien et c'est le genre d'idée qu'on peut mettre en place pour améliorer les services au milieu.

Mme LOUISE ROY, présidente :

3115 Merci beaucoup. Monsieur Hanspal. Le dernier mot aux gens du milieu des artistes.

M. JESH HANSPAL :

3120 Pour nous, je pense que c'est comme votre idée, Madame, de trouver des nouvelles façons d'engager, de faire des partenariats entre des gens parce que la plupart de notre conversation, pour nous, nous ne sommes ni un commerce typique, ni une institution artistique qui bénéficie des dons publics. Dans les discussions, je ne sentais pas qu'il y avait comme vraiment beaucoup d'espace pour ces nouvelles structures, pas nécessairement nouvelles, mais pour des structures un peu différentes comme nous sommes.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Une petite entreprise au fond.

3130

M. JESH HANSPAL :

Une petite entreprise, mais une petite entreprise qui fait le focus sur la culture et ce serait bon, je pense, d'être imaginatif pas juste dans... mais être imaginatif dans les façons qu'on peut faire du support pour ces nouveaux genres de structure.

3135

Mme LOUISE ROY, présidente :

Alors, écoutez, c'était notre dernier atelier. Ça été super intéressant. Je vous remercie beaucoup et je vous rappelle que ces ateliers ne remplacent pas la phase d'audition des mémoires. Très important. Alors, on s'attend à ce que vous veniez déposer des mémoires qu'on puisse par la suite le refléter et que ça vienne enrichir la politique culturelle. Merci infiniment aux membres du groupe-témoin et merci à tous.

3140

3145

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

3150

ET J'AI SIGNÉ:

LOUISE PHILIBERT, s.o.

3155